

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 7, 2026

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 4:17 p.m. [ET] to study Bill S-239, An Act to amend the Competition Act.

Senator Clément Gignac (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I would like to welcome all those who are listening to us today on CPAC or online.

My name is Clément Gignac. I'm a senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. Before we continue, I'd like to ask my colleagues to introduce themselves.

[*English*]

Senator Varone: Toni Varone, senator from Ontario.

Senator Pupatello: Sandra Pupatello, senator from Ontario.

Senator Fridhandler: Senator Daryl Fridhandler from Alberta.

Senator Loffreda: Senator Tony Loffreda, Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

Senator Yussuff: Hassan Yussuf, Ontario.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Wallin: Pamela Wallin, province of Saskatchewan.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

The Chair: Senators, our committee received from the Senate an order of reference on June 9, 2026, requesting that this committee examine and report back to the chamber on Bill S-239, An Act to amend the Competition Act and the Competition Tribunal Act.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 7 octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 16 h 17 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence.

Le sénateur Clément Gignac (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui nous écoutent actuellement sur CPAC ou à partir du site Web.

Je m'appelle Clément Gignac, sénateur du Québec et président du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Avant de continuer, j'invite mes collègues à bien vouloir se présenter.

[*Traduction*]

Le sénateur Varone : Toni Varone, sénateur de l'Ontario.

La sénatrice Pupatello : Sandra Pupatello, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Fridhandler : Daryl Fridhandler, sénateur de l'Alberta.

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, sénateur de Montréal, Québec.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l'Ontario.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, notre comité a reçu du Sénat un ordre de renvoi le 9 juin 2026 lui demandant d'examiner le projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence et la Loi sur le Tribunal de la concurrence, et d'en faire rapport au Sénat.

This bill is sponsored by our colleague, the Honourable Senator Marty Klyne, who we have the pleasure of having among us today to present the bill and answer our questions.

Senator Klyne, welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. I would also like to welcome with us Marty McKendry, Director of Parliamentary Affairs from the office of Senator Klyne. Senator Klyne, I will invite you to make your opening statement, followed by a round of questions from committee members.

[English]

The Honourable Senator Marty Klyne, sponsor of the bill: Thank you, chair, and thank you to the committee for the invitation to open your study of Bill S-239, An Act to amend the Competition Act, of which I'm proud to be the sponsor.

Through modest changes to the Competition Act, this bill will empower the Competition Bureau to make recommendations to reduce barriers to internal trade in Canada, with accountability from regulators.

This change aims to support efforts to build one Canadian economy. The bureau's recommendations can also help foster more competitive regulations aimed at lowering prices and improving the quality and selection of goods and services for Canadian consumers. Examples of regulated sectors in various jurisdictions in Canada include professional services, alcohol sales, government procurement, telecommunications and aviation.

Specifically, the bill makes three proposals. First, an enhanced policy mandate for the independent and expert Competition Bureau to make recommendations to improve internal trade as well as competition within regulated sectors. The bureau has already made recommendations to federal, provincial and other regulators to promote competition and its benefits to consumers. However, this change would invite the bureau to be bold, particularly around interprovincial barriers, and it would give their work a greater profile. It would also make the work towards internal trade more independent of political actors and circumstances.

Second, the bill would require federal regulators to publicly respond to the bureau's recommendations within 120 days. For example, this would have required a timely response from the federal government around the Competition Bureau's 2025 report on improving passenger aviation, which recommended reducing limits on foreign ownership.

Ce projet de loi est parrainé par notre collègue, l'honorable sénateur Marty Klyne, que nous avons le plaisir d'avoir parmi nous aujourd'hui pour nous présenter le projet de loi et répondre à nos questions.

Bienvenue, sénateur Klyne, au Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à Marty McKendry, directeur des affaires parlementaires, bureau du sénateur Klyne. Sénateur Klyne, je vous invite à faire votre déclaration préliminaire, qui sera suivie d'une période des questions de la part des membres du comité.

[Traduction]

L'honorable sénateur Marty Klyne, parrain du projet de loi : Merci, monsieur le président, et merci à vous tous de m'avoir invité à ouvrir votre étude du projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence, dont je suis le fier parrain.

Grâce à des modifications mineures apportées à la Loi sur la concurrence, ce projet de loi habilitera le Bureau de la concurrence à formuler des recommandations visant à aplanir les obstacles au commerce intérieur au Canada, tout en assurant la responsabilisation des organismes de réglementation.

Cette modification vise à soutenir les efforts destinés à bâtir une économie canadienne unifiée. Les recommandations du bureau peuvent également contribuer à favoriser une réglementation plus concurrentielle visant à réduire les prix et à améliorer la qualité et le choix de biens et de services offerts aux consommateurs canadiens. Parmi les exemples de secteurs réglementés dans diverses administrations au Canada, mentionnons les services professionnels, la vente d'alcool, les marchés publics, les télécommunications et l'aviation.

Plus précisément, le projet de loi présente trois propositions. Premièrement, un mandat stratégique renforcé pour un bureau de la concurrence indépendant et spécialisé afin qu'il puisse recommander des améliorations du commerce intérieur et la concurrence au sein des secteurs réglementés. Le bureau a déjà formulé des recommandations à l'intention des régulateurs fédéraux, provinciaux et autres afin de promouvoir la concurrence et ses avantages pour les consommateurs. Toutefois, cette modification inviterait le bureau à se montrer plus audacieux, surtout en ce qui concerne les obstacles interprovinciaux, et elle donnerait une plus grande visibilité à son travail. Cela renforcerait également l'indépendance de son travail pour le commerce intérieur face aux acteurs et au contexte politiques.

Deuxièmement, le projet de loi exigerait que les organismes de réglementation fédéraux répondent publiquement aux recommandations du bureau dans un délai de 120 jours. Par exemple, le gouvernement fédéral aurait été tenu de répondre rapidement au rapport de 2025 du Bureau de la concurrence sur l'amélioration du transport aérien de passagers, qui

Third, the bill would encourage provincial, territorial and municipal governments to respond to the bureau's recommendations within 120 days. The Commissioner of Competition would publish the response, if received, and if not, would publish a notice to that effect. For example, this could enhance government accountability around removing interprovincial barriers to the retail sale of alcohol, such as B.C. wine.

These last two proposals would answer a 2023 request of the Competition Bureau that, wherever possible, regulators be required to respond to their recommendations within a reasonable time.

In these three ways, the bill aims to support first ministers' joint leadership and cooperative efforts to reduce barriers to interprovincial trade, a shared priority across our federation for the last two years. Of importance, the bill would support these efforts in a way that respects cooperative federalism without forcing any changes on any jurisdiction.

In the big picture, Bill S-239 is pro-consumer, pro-business legislation that will help boost innovation. Amidst the affordability crisis, the bill aims to benefit Canadians by helping to drive lower prices, better-quality goods and services, more choices for consumers and greater productivity across many sectors.

To quote Senator Harder, the best argument for this bill bears repeating: lower prices, lower prices, lower prices.

In addition, a 2022 Macdonald-Laurier Institute paper by Trevor Tombe and Ryan Manucha found that the long-term gain to GDP from removing interprovincial barriers could be up to 7.9%, meaning up to \$200 billion per year. As well, as former commissioner of competition Matthew Boswell has noted, Australia achieved 2.5% GDP growth over a decade by applying a competitive lens to regulated sectors across the economy.

Colleagues, this bill can help build prosperity for Canadians without any additional cost to taxpayers.

I am inspired that this bill has received endorsements from two former commissioners of competition, Lawson Hunter and Sheridan Scott, Ryan Manucha of the C.D. Howe Institute, Vass

recommandait de réduire les limites imposées à la participation étrangère.

Troisièmement, le projet de loi encouragerait les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux à répondre aux recommandations du bureau dans un délai de 120 jours. Le commissaire à la concurrence publierait la réponse, le cas échéant, et, à défaut, publierait un avis à cet effet. Par exemple, cela pourrait renforcer la responsabilisation des gouvernements en ce qui concerne la suppression des obstacles interprovinciaux à la vente au détail d'alcool, comme le vin de la Colombie-Britannique.

Ces deux dernières propositions répondraient à une demande que le Bureau de la concurrence avait formulée en 2023, selon laquelle, dans la mesure du possible, les organismes de réglementation devraient être tenus de réagir à ses recommandations dans un délai raisonnable.

Par ces trois moyens, le projet de loi vise à appuyer le leadership conjoint des premiers ministres et leurs efforts de collaboration pour aplanir les obstacles au commerce interprovincial, une priorité commune à l'ensemble de notre fédération depuis deux ans. Il est important de noter que le projet de loi appuierait ces efforts d'une manière qui respecte le fédéralisme coopératif sans imposer de changements à une quelconque administration.

Dans l'ensemble, le projet de loi S-239 est une mesure législative favorable aux consommateurs et aux entreprises qui contribuera à stimuler l'innovation. Dans le contexte de la crise du logement, le projet de loi vise à profiter aux Canadiens en contribuant à faire baisser les prix, à offrir des biens et des services de meilleure qualité, à élargir les choix des consommateurs et à accroître la productivité dans de nombreux secteurs.

Pour citer le sénateur Harder, le meilleur argument en faveur de ce projet de loi mérite d'être répété : des prix plus bas, des prix plus bas, des prix plus bas.

De plus, une étude publiée en 2022 par l'Institut Macdonald-Laurier, rédigée par Trevor Tombe et Ryan Manucha, a révélé que le gain à long terme pour le PIB découlant de l'élimination des barrières interprovinciales pourrait atteindre 7,9 %, soit jusqu'à 200 milliards de dollars par année. De plus, comme l'a souligné l'ancien commissaire à la concurrence Matthew Boswell, l'Australie a enregistré une croissance du PIB de 2,5 % sur une décennie en appliquant une optique concurrentielle aux secteurs réglementés de l'économie.

Chers collègues, ce projet de loi peut contribuer à la prospérité des Canadiens sans coût supplémentaire pour les contribuables.

Je trouve encourageant que ce projet de loi ait reçu l'aval de deux anciens commissaires à la concurrence, Lawson Hunter et Sheridan Scott, de Ryan Manucha de l'Institut C.D. Howe, de

Bednar of the Canadian Shield Institute, Keldon Bester of the Canadian Anti-Monopoly Project and the Canadian Federation of Independent Business. I don't see Mr. Kelly here.

I note as well that this bill was inspired by the work of Senator Harder's Senate Prosperity Action Group, which included two members of this committee, Senators Deacon and Ringuette. Two key recommendations of our 2021 report were to remove barriers to internal trade and to improve competition in regulated sectors.

I trust that this committee will view this bill as a chance for the Senate to contribute to Canada's economic mission at this critical time. I have confidence in this committee and look forward to your study. Together, I believe we can help make a positive difference for the prosperity of our fellow Canadians and our great country.

Thank you. *Hiy kitatamihin.*

The Chair: Thank you, honourable colleague.

Senator Varone: Senator Klyne, I don't think there is going to be any issue in the fact that we all believe in one Canada. In fact, we all want transparency and accountability, and it is what you're striving for through this bill. I accept the fact that interprovincial trade barriers are silent to most Canadians. They don't see them. They're not clearly evident. But I want you to tell us if these changes aren't just a paper tiger in terms of changes to the act.

I'm going to hearken back to a few years ago, when the hospitality industry was faced with criticism that it wasn't changing, adapting and being transparent, so the municipalities created a scorecard where green means you're good to go, and red means that you want to close. They've adopted that now between landlords and tenants. Every landlord needs to post that scorecard as to how well they are doing in the face of landlord-tenant communications.

Is there room to translate this into some form of published scorecard with the metrics of all the trade irritants that we face in Canada amongst ourselves in the provinces, which gets published? It's making Canadians aware of the barriers that help to resolve the barriers in the first place. I see no such mechanism that takes your amendments and gives more teeth in what the law allows you to do. I put that out there, and I want to hear your comments on that.

Senator Klyne: Thank you for the question. This paper tiger has some teeth to it. I think that the scorecard is built in with this. I'll explain that.

Vass Bednar du Canadian Shield Institute, de Keldon Bester du Canadian Anti-Monopoly Project et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Je ne vois pas M. Kelly ici.

Je note également que ce projet de loi s'inspire des travaux du Groupe d'action sénatorial pour la prospérité, présidé par le sénateur Harder, dont faisaient partie deux membres de ce comité, les sénateurs Deacon et Ringuette. Deux recommandations clés de notre rapport de 2021 consistaient à éliminer les obstacles au commerce intérieur et à améliorer la concurrence dans les secteurs réglementés.

Je suis convaincu que le comité considérera ce projet de loi comme une occasion pour le Sénat de contribuer à la mission économique du Canada en cette période critique. J'ai confiance en vous et j'attends avec impatience les conclusions de votre étude. Ensemble, je crois que nous pouvons contribuer à améliorer la prospérité de nos concitoyens canadiens et de notre grand pays.

Merci de votre attention. *Hiy kitatamihin.*

Le président : Merci, honorable collègue.

Le sénateur Varone : Sénateur Klyne, je ne pense pas qu'il y ait de controverse sur le fait que nous croyons tous en un Canada uni. En effet, nous voulons tous de la transparence et de la responsabilisation, et c'est ce à quoi vous aspirez en présentant ce projet de loi. J'admets que les barrières commerciales interprovinciales passent inaperçues pour la plupart des Canadiens. Ils ne les voient pas. Elles ne sont pas clairement visibles, mais j'aimerais que vous nous disiez si les modifications législatives ne sont pas simplement un tigre édenté.

Je vais remonter quelques années en arrière, lorsque le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a été critiqué pour son manque de changement, d'adaptation et de transparence; les municipalités ont alors créé un tableau de bord où le vert signifie que tout va bien, et le rouge qu'il faut fermer. Ce système est désormais adopté entre les propriétaires et les locataires. Chaque propriétaire doit afficher ce tableau de bord indiquant ses performances en matière de communication avec ses locataires.

Serait-il possible de transposer cela en une sorte de tableau de bord publié, présentant les indicateurs de tous les obstacles commerciaux auxquels nous sommes confrontés au Canada entre nous, dans les provinces, et qui serait rendu public? Les Canadiens seraient ainsi sensibilisés aux obstacles, ce qui contribuerait à les éliminer. Je ne vois aucun mécanisme de ce genre qui tienne compte de vos modifications et renforce l'application de ce que la loi vous permet de faire. Je soulève cette question et j'aimerais entendre vos observations à ce sujet.

Le sénateur Klyne : Merci pour cette question. Ce « tigre édenté » a bel et bien du mordant. Je pense que le tableau de bord est déjà intégré à ce dispositif. Je m'explique.

When the Competition Bureau makes a recommendation to a sector, the sector has 120 days to respond. If they do respond with their reference, the Competition Bureau would post that they responded. If they don't respond, then they will post that.

If I were a customer, between those two, I would want the one who responded because he or she, as the leader of that sector, is saying that we are going to be following the recommendations of the Competition Bureau. We're going to enact these things that they have recommended because it's going to lead to innovation. Innovation will lead to productivity. Innovation and productivity will lead to more quality goods, and more quality goods at a lower price will help flood the tills.

I have to think that most sectors have an association. Within that association, there would be a go-to executive committee. That's the committee that would say, "Let's get busy here and do something. Let's be competitive and let's jump on the tables like Albertans do to celebrate our excellence in terms of innovation, quality and productivity." I think there is room for that, and scorecards are a good way to begin.

Senator Fridhandler: I have a general question. My initial reaction to this is that you're overpoliticizing the Competition Bureau. You're pushing them into areas that require them to get involved in determinations that might be political in nature. Where do you draw the line on what the role of the Competition Bureau is versus what the role of policymakers and politicians is on this?

Senator Klyne: The Competition Bureau and the people who are leading it are quite astute. They are studying the various sectors and are looking for opportunities to make recommendations. If it's short-line manufacturing, maybe there is another line you could add to this short-line manufacturing that will pick up 20% more volume, and the quality is above any other quality you'll see on short-line manufacturing.

They will deal with the sectors and industries in that sector. Sometimes, governments — provincially and territorially — need a little boost to engage and help the industries in their communities, which creates jobs, and which creates revenue. I don't think it will push up against the government. The government has its jurisdiction on certain things, and the Competition Bureau knows where those are.

Senator Fridhandler: I have a specific follow-up question on subsections 10 and 11. You vaguely refer to the publication of the response on a publicly available website as opposed to perhaps the Competition Bureau's website. If you don't like it, you put it on Facebook or some place that nobody goes to, but if

Lorsque le Bureau de la concurrence formule une recommandation à l'intention d'un secteur, celui-ci dispose de 120 jours pour y répondre. S'il répond en fournissant ses observations, le Bureau de la concurrence indiquera qu'il a répondu. S'il ne répond pas, le Bureau de la concurrence indiquera également cette absence de réponse.

Si j'étais un client, entre ces deux options, je choisirais celle du secteur qui a répondu, car son représentant, en sa qualité de chef de file de ce secteur, dit qu'il suivra les recommandations du Bureau de la concurrence. Le secteur mettra en œuvre les mesures que le bureau a recommandé, car cela mènera à l'innovation. L'innovation mènera à la productivité. L'innovation et la productivité mèneront à des produits de meilleure qualité, et des produits de meilleure qualité à un prix plus bas contribueront à faire grimper les recettes.

Je pense que la plupart des secteurs ont une association. Au sein de cette association, il y aurait un comité exécutif de référence. C'est ce comité qui dirait : « Mettons-nous au travail et agissons. Soyons compétitifs et sautons sur les tables comme le font les Albertains pour célébrer notre excellence en matière d'innovation, de qualité et de productivité. » Je pense qu'il y a de la place pour cela, et les tableaux de bord constituent un bon point de départ.

Le sénateur Fridhandler : J'ai une question d'ordre général. Ma première réaction est que vous politisez à l'excès le Bureau de la concurrence. Vous le poussez à s'immiscer dans des domaines qui l'obligeraient à prendre des décisions pouvant revêtir un caractère politique. Où tracez-vous la ligne de démarcation entre le rôle du Bureau de la concurrence et celui des décideurs et des politiciens à cet égard?

Le sénateur Klyne : Le Bureau de la concurrence et ses dirigeants sont très perspicaces. Ils étudient les différents secteurs et cherchent des occasions de formuler des recommandations. Prenons la fabrication en petites séries : peut-être pourrait-on ajouter une nouvelle gamme à cette production, qui permettrait d'augmenter le volume de 20 %, et dont la qualité serait supérieure à tout ce que l'on trouve habituellement dans ce type de production.

Ils examineront les secteurs et les industries qui en font partie. Parfois, les gouvernements — provinciaux et territoriaux — ont besoin d'un petit coup de pouce pour s'engager auprès des industries de leurs collectivités et les aider, ce qui crée des emplois et génère des revenus. Je ne pense pas que cela jouera dans les platebandes du gouvernement. Le gouvernement a sa compétence dans certains domaines, et le Bureau de la concurrence sait où ils se situent.

Le sénateur Fridhandler : J'ai une question de suivi précise concernant les articles 10 et 11. Vous faites vaguement mention de la publication de la réponse sur un site Web accessible au public, par opposition, peut-être, au site Web du Bureau de la concurrence. Si la réponse ne vous plaît pas, vous la publiez sur

you like it, you put it on the bureau's website. Why can't you be more specific about that?

Senator Klyne: I'll have to ask my director.

Marty McKendry, Director of Parliamentary Affairs, Senate of Canada: Certainly, it's contemplated that it would be the Competition Bureau's website where they currently post, for example, their market studies. I suppose greater specificity wouldn't have any downsides. The Competition Bureau might have thoughts on that during the next panel.

Senator Fridhandler: I have nothing more right now.

Senator C. Deacon: Senator Klyne, I'm a fan of this change. We'll find out from the bureau, but I think it gives the bureau additional armament, as it is looking to see consistency across Canada. We have now been trying to fight interprovincial trade barriers for — How many years has Canada been a country? — 159 years.

There is the concern — and I don't share it, but I would like you just to dive in a little more clearly with you or Mr. McKendry — over the Royal Recommendation. I see this as just being a new tool in the toolbox that the bureau can use to amplify its recommendations that it discovers from studies it does in various sectors. I see this as being helpful because if there are specific things that a province could do, or a territory could be doing to increase competition, they could be quite specific about that and ask the province for a response.

Do you have evidence or have you had conversations with the bureau about the concerns around Royal Recommendation and the fact that some people think there will be increased resource requirements at the bureau?

Senator Klyne: I can tell you that those who are in the Competition Bureau are quite excited. It's kind of like, "Let's go; let's do something here." This gives them the opportunity.

With regard to the Royal Recommendation and provincial governments, one thing I do know is that provincial governments don't like regulators. You can call yourself whatever you are, but being a regulator, they are not going to push back too far. Provinces don't like regulators coming in and telling them what to do. So the people within the Competition Bureau can take the approach that they're here to help and make recommendations. Let's take it tried and tested in terms of this sector in your

Facebook ou sur un site que personne ne consulte, mais si elle vous plaît, vous la publiez sur le site Web du bureau. Pourquoi ne pouvez-vous pas être plus précis à ce sujet?

Le sénateur Klyne : Je devrai poser la question à mon directeur.

Marty McKendry, directeur des affaires parlementaires, Sénat du Canada : Il est bien sûr envisagé que ce soit le site Web du Bureau de la concurrence, sur lequel il publie actuellement ses études de marché, par exemple. Je suppose qu'une plus grande précision ne présenterait aucun inconvénient. Les témoins du prochain groupe, qui représentent le Bureau de la concurrence, auront peut-être des commentaires à ce sujet.

Le sénateur Fridhandler : Je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant.

Le sénateur C. Deacon : Sénateur Klyne, je souscris à cette modification. Les représentants du bureau nous en diront davantage, mais je pense qu'elle lui donne des outils supplémentaires, alors qu'il cherche à assurer l'uniformité à l'échelle du Canada. Cela fait maintenant — depuis combien d'années le Canada est-il un pays? — 159 ans que nous essayons de lutter contre les obstacles au commerce interprovincial.

Il y a une préoccupation — que je ne partage pas, mais j'aimerais que vous, ou M. McKendry, l'abordiez un peu plus clairement — concernant la recommandation royale. Je considère cela simplement comme un nouvel outil à la disposition du bureau, qu'il peut utiliser pour donner plus de poids aux recommandations issues des études qu'il mène dans divers secteurs. Cela me semble utile, car si une province ou un territoire pouvait prendre des mesures concrètes pour accroître la concurrence, le bureau pourrait les énoncer de façon très précise et demander une réponse à la province.

Avez-vous des données probantes ou avez-vous eu des discussions avec le bureau au sujet des préoccupations liées à la « recommandation royale » et du fait que certaines personnes pensent que cela entraînera des besoins accrus en ressources au sein du bureau?

Le sénateur Klyne : Je peux vous dire que les membres du Bureau de la concurrence sont très enthousiastes. C'est un peu comme s'ils se disaient : « Allons-y, agissons. » Cela leur en donne l'occasion.

En ce qui concerne la recommandation royale et les gouvernements provinciaux, je sais que les gouvernements provinciaux n'aiment pas les organismes de réglementation. Vous pouvez vous donner le nom que vous voulez, mais dès lors que vous êtes un organisme de réglementation, elles ne vont pas trop s'y opposer. Les provinces n'aiment pas que des organismes de réglementation viennent leur dire quoi faire. Les membres du Bureau de la concurrence peuvent donc adopter l'approche selon

province and opportunities to expand and open up into other jurisdictions to sell and to buy.

Senator C. Deacon: What about the resource side of things?

Mr. McKendry: If I can add, having done many of the consultations at the staff level, the indication we have heard is that additional resources would not be required. The Competition Bureau — and perhaps former commissioners, I would imagine — could expand on this, but my understanding is that the Competition Bureau already conducts a public policy advocacy function. This is sort of a minor change to that, and existing staff could use that additional latitude and mandate to choose their studies as much as they already do, and function with their existing resources. Perhaps a helpful analogy would be if a Senate committee had a minor adjustment to its own mandate, and existing analysts and engaged office holders could choose to pursue that mandate, but it wouldn't necessarily require hiring.

Senator C. Deacon: That's great. It's a communications-related venue versus another additional piece of work to be doing. It's just a way to get the work they are already doing out. Is that the way you see it?

Mr. McKendry: Yes. With the first ministers having identified interprovincial trade barriers as a priority, it would be something of an invitation to them to take a greater role in that, though the current Competition Act, I don't think, would preclude them from planning on that.

Senator C. Deacon: Thank you very much.

Senator Loffreda: Welcome, both of you. My question is about broadening the scope of the bill. The Competition Bureau recommends broadening the bill to clearly cover all recommendations to improve competition, including new measures such as open banking. Do you support that amendment? Obviously, as sponsors are of the bill, you don't support an amendment. I would like to have your thoughts on that. Was the narrower reference to barriers to trade a deliberate choice or would the bureau's proposal better reflect and better serve Canadians in making it broader and bringing in specific competition measures?

Senator Klyne: If making it broader is good for Canadians and the sector, I don't think we would want to hold back on that. We would find a way to accommodate it. If it has a good business case behind it, and if it's going to give them — maybe

laquelle ils sont là pour aider et formuler des recommandations. Prenons l'exemple de ce secteur dans votre province, qui a fait ses preuves, ainsi que les possibilités d'expansion et d'ouverture vers d'autres administrations pour vendre et acheter.

Le sénateur C. Deacon : Qu'en est-il des ressources?

M. McKendry : Si je peux ajouter un mot, pour avoir mené bon nombre d'activités de consultation auprès du personnel, on nous a dit qu'on n'aurait pas besoin de ressources supplémentaires. Le Bureau de la concurrence — et peut-être les anciens commissaires, j'imagine — pourrait développer ce point, mais d'après ce que j'ai compris, le Bureau de la concurrence exerce déjà une fonction de défense des politiques publiques. Il s'agit en quelque sorte d'un ajustement mineur à ce mandat, et le personnel actuel pourrait tirer parti de cette marge de manœuvre et de ce mandat supplémentaires pour choisir ses études comme il le fait déjà, tout en fonctionnant avec les ressources existantes. Une analogie utile serait peut-être celle d'un comité sénatorial qui apporterait un ajustement mineur à son propre mandat : les analystes et les membres actuels pourraient choisir de s'acquitter de ce mandat, sans que cela nécessite nécessairement de nouvelles embauches.

Le sénateur C. Deacon : C'est excellent. Il s'agit d'un moyen de communication plutôt que d'une charge de travail supplémentaire. C'est simplement une façon de faire connaître le travail qu'ils accomplissent déjà. Est-ce votre vision des choses?

M. McKendry : Oui. Comme les premiers ministres ont érigé les obstacles au commerce interprovincial en priorité, cela reviendrait en quelque sorte à les inviter à jouer un rôle plus important à cet égard, même si je ne pense pas que la Loi sur la concurrence actuelle les empêcherait d'envisager une telle démarche.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup.

Le sénateur Loffreda : Bienvenue à vous deux. Ma question porte sur l'élargissement de la portée du projet de loi. Le Bureau de la concurrence recommande d'élargir sa portée afin qu'il couvre clairement toutes les recommandations visant à améliorer la concurrence, y compris de nouvelles mesures, comme le système bancaire ouvert. Appuyez-vous cet amendement? Évidemment, comme parrain du projet de loi, vous n'appuyez pas un amendement. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet. Le renvoi plus restreint aux obstacles au commerce était-il un choix délibéré, ou la proposition du bureau refléterait-elle mieux les intérêts des Canadiens et leur serait-elle plus utile en élargissant la portée du projet de loi et en y intégrant des mesures précises en matière de concurrence?

Le sénateur Klyne : Si l'élargissement de la portée du projet de loi est bénéfique pour les Canadiens et le secteur, je ne pense pas que nous devrions nous y opposer. Nous trouverions un moyen de le faire. Si cela repose sur une bonne analyse de

not a quantum leap, but — another leap forward, then maybe the next one would be the next quantum leap.

We should do what we can do because if they are servicing a province by providing whatever it is there is within their sector, they would want to be the best, I would assume. If it takes tweaking some legislation to allow them to be able to apply more innovation, more productivity, more quality, more sales, more jobs and more homes, then it's part of an economic development puzzle.

Mr. McKendry: I could perhaps add a comment that is helpful with the technical language of the bill. In section 8, on the first page, where it would say “respecting any barrier to trade within Canada,” that would be intended in a broad fashion. That could refer to interprovincial trade barriers, but it could also refer to regulations that were excessively restricting competition, so it's meant to mean both. I imagine the Competition Bureau might have comments in terms of how they might want to use this and how it could be adjusted if they see more opportunity.

Senator Loffreda: They will be here after you. We're looking forward to it. Thank you.

Senator Henkel: Welcome, Senator Klyne.

[Translation]

My question is specifically about the potential economic benefits you're referring to.

You talk about productivity and lower prices. You say that this bill will lead to economic benefits, greater productivity, lower prices and more choice, as well as increased productivity. Those are the expected benefits.

What are you basing your assessment of the economic impact of this bill on?

[English]

Senator Klyne: I expect that the Competition Bureau will be keeping track of what they've achieved in terms of benchmarking or baselining. Probably within the sector, there are benchmarks. So when they adopt a recommendation, they'll set up a baseline and see how that tracks forward or above the others in the competition. They can monitor from a benchmark situation.

rentabilité et si cela leur permet de faire, peut-être pas un bond en avant spectaculaire, mais un autre pas en avant, alors peut-être que le prochain serait ce bond en avant spectaculaire.

Nous devrions faire ce qui est en notre pouvoir, car s'ils servent une province en offrant tout ce que leur secteur a à offrir, je suppose qu'ils voudraient être les meilleurs. S'il faut modifier légèrement le projet de loi pour leur permettre d'apporter plus d'innovation, de productivité, de qualité, de ventes, d'emplois et de logements, alors cela fait partie du casse-tête du développement économique.

M. McKendry : Je pourrais peut-être ajouter une observation utile concernant le langage technique du projet de loi. À l'article 8, sur la première page, là où il est dit « au sujet de toute entrave au commerce intérieur au Canada », cela doit être compris au sens large. Cela pourrait faire référence à des obstacles au commerce interprovincial, mais aussi à des règlements qui restreignent excessivement la concurrence; le texte couvre donc les deux cas. J'imagine que les représentants du Bureau de la concurrence pourraient avoir des observations sur la façon dont ils souhaiteraient utiliser cette disposition et sur la manière dont elle pourrait être ajustée s'ils estiment que cela leur ouvrirait davantage de possibilités.

Le sénateur Loffreda : Ils viendront après vous. Nous sommes impatients de les entendre. Merci.

La sénatrice Henkel : Bienvenue, sénateur Klyne.

[Français]

Ma question porte surtout sur les éventuelles retombées économiques dont vous parlez.

Vous parlez de productivité et de baisses de prix. Vous dites que ce projet de loi va permettre des retombées économiques, une meilleure productivité, une baisse de prix et un plus grand choix ainsi qu'une hausse de productivité. Voilà les bénéfices attendus.

Sur quels éléments vous appuyez-vous pour évaluer les retombées économiques de ce projet de loi?

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Je m'attends à ce que le Bureau de la concurrence assure le suivi de ce qu'il accomplit en matière d'analyse comparative ou d'établissement de valeurs de référence. Le secteur dispose probablement de points de repère. Ainsi, lorsqu'il adoptera une recommandation, il établira une valeur de référence et vérifiera si les résultats se maintiennent au même niveau ou dépassent ceux des concurrents. Il pourra effectuer ce suivi à partir d'une situation de référence.

If there's no benchmark in there, one of the companies can step forward and be the benchmark. While they keep the baseline, they'll know what it's attributed to. That was the recommendation that they provided, so it was a score. It's a win.

[Translation]

Senator Henkel: Senator Klyne, some rules may have an effect on trade or impose additional costs on businesses without necessarily being barriers we want to eliminate. I'm thinking in particular of requirements aimed at protecting and promoting the French language.

How does your bill ensure that the protection of French isn't viewed by the Competition Bureau as an impediment to trade or competition simply because it imposes compliance costs?

[English]

Senator Klyne: I'll give you my perspective on the idea about French. I don't find that to be a barrier. If you have a business, and you're in a community where a good margin of your companies speak French, and they want to be served in French, and if you have employees who speak French, I would say that you should invest in that. Put your training manuals in French, get a supervisor who can supervise these people, and that will build more customers through word of mouth. If you want to go there, you have to go there.

If Porter comes in, and they have all these French-speaking people in the Regina airport, Air Canada and WestJet better pick it up because they're getting all the employees. They're getting them from Lafleche and other French-speaking communities.

[Translation]

Senator Henkel: Perhaps Mr. McKendry could answer my question.

[English]

Senator Klyne: I just don't think that adds costs. It creates revenue.

[Translation]

Senator Henkel: In your bill, how will the Competition Bureau specify that language could be a barrier to competition? That's what I'm concerned about.

Faute de points de repère, l'une des entreprises peut se porter volontaire et servir de référence. En conservant cette base de référence, on saura à quoi attribuer le changement. C'était la recommandation qu'ils ont formulée; c'était donc un point positif. C'est une victoire.

[Français]

La sénatrice Henkel : Sénateur Klyne, certaines règles peuvent avoir un effet sur le commerce ou imposer des coûts supplémentaires aux entreprises sans pour autant constituer des barrières que l'on souhaite éliminer. Je pense notamment aux exigences de protection et de promotion, par exemple, de la langue française.

Comment votre projet de loi permet-il de garantir que la protection du français ne soit pas considérée par le Bureau de la concurrence comme une entrave au commerce ou à la concurrence simplement parce qu'elle impose des coûts de conformité?

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Je vais vous donner mon point de vue sur le français. Je ne le vois pas comme un obstacle. Si vous avez une entreprise et que vous êtes dans une collectivité où une bonne partie des clients parlent français et souhaitent être servis en français, et si vous avez des employés qui parlent français, je dirais que vous devriez investir en ce sens. Rédigez vos manuels de formation en français, embauchez un superviseur capable d'encadrer ces personnes, et vous pourrez ainsi attirer davantage de clients grâce au bouche-à-oreille. Si vous voulez le faire, vous devez vous y mettre.

Si Porter s'installe et qu'il y a tous ces francophones à l'aéroport de Regina, Air Canada et WestJet ont intérêt à s'y mettre, car ce sont eux qui embauchent tous les employés. Ils les recrutent à Lafleche et dans d'autres collectivités francophones.

[Français]

La sénatrice Henkel : Peut-être que M. McKendry pourrait répondre à ma question.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Je ne pense tout simplement pas que cela entraîne des coûts supplémentaires. Cela génère des revenus.

[Français]

La sénatrice Henkel : Dans votre projet de loi, comment le Bureau de la concurrence va-t-il préciser que la langue pourrait être une barrière à la compétition ou à la concurrence? Voilà ma préoccupation.

[English]

Mr. McKendry: I could add a few comments that might be helpful.

For one, you would expect the Competition Bureau or any federal entity to respect official languages fully. Another key point that Senator Klyne discussed in his second reading speech is not to suggest the bureau would question the purpose of regulations, for example, or some trade barrier. In the case of regulations, it would be about how it is being regulated, and whether there is openness for constructive suggestions on how to improve any regulation. The suggestion is not to question the underlying purpose of any provincial or federal regulation.

Another key point is that these are still only recommendations, so they absolutely cannot force changes on federal, provincial or municipal jurisdictions.

Senator Ringuette: It's interesting because whether we're looking at labelling, whether you're within Canada or you want to export to Canada, you need both official languages, so it's not an internal trade issue. It's not a barrier issue, as far as I'm concerned.

Moving away from that, we received a paper from the Competition Bureau with regard to your bill. It says, "We commend the committee . . ." — we haven't done anything yet — ". . . and Senator Klyne for advancing this important initiative." They say that Bill S-239 would provide a practical mechanism for ensuring that pro-competitive recommendations receive transparent consideration.

Furthermore, with regard to clause 8 of your bill, they are making a recommendation. I don't know if you received a copy of the document. You did. Okay.

Their recommendation is that clause 8 should read as follows:

The commissioner may, in the report, make a recommendation to a responsible federal or provincial institution to improve the state of competition in the market or industry that is the subject of the inquiry or any related market or industry.

I guess what they're saying is that this would have more overall application to what they study. Would you agree with a proposed amendment that would read as such?

Senator Klyne: They're going to play in their own lane if there needs to be a regulation adjustment, but the one word in there is "may." Nobody is going to force them to do it. They may

[Traduction]

M. McKendry : Je pourrais ajouter quelques observations qui pourraient se révéler utiles.

Tout d'abord, on s'attendrait à ce que le Bureau de la concurrence ou toute autre entité fédérale respecte pleinement les langues officielles. Un autre point clé abordé par le sénateur Klyne dans son intervention en deuxième lecture est qu'il ne s'agit pas de laisser entendre que le bureau remettrait en question l'objectif des règlements, par exemple, ou une barrière commerciale. Dans le cas des règlements, il s'agirait plutôt de leur application et d'évaluer leur ouverture à des suggestions constructives sur la façon de les améliorer. Il ne s'agit pas de remettre en question l'objectif sous-jacent d'un règlement provincial ou fédéral.

Un autre point essentiel est qu'il ne s'agit encore que de recommandations; elles ne peuvent donc en aucun cas imposer des changements aux administrations fédérales, provinciales ou municipales.

La sénatrice Ringuette : C'est intéressant, car qu'il s'agisse d'étiquetage, que l'on se trouve au Canada ou que l'on souhaite exporter vers le Canada, les deux langues officielles sont nécessaires; ce n'est donc pas une question de commerce intérieur.

À mon sens, il ne s'agit pas d'un obstacle. Cela dit, nous avons reçu un document du Bureau de la concurrence concernant votre projet de loi. On y dit : « [...] nous félicitons le comité [...] » — nous n'avons encore rien fait — « [...] et le sénateur Klyne d'avoir fait avancer cette importante initiative. » Ils disent que le projet de loi S-239 offrirait un mécanisme concret pour faire en sorte que les recommandations favorables à la concurrence fassent l'objet d'un examen transparent.

De plus, en ce qui concerne l'article 8 de votre projet de loi, les auteurs formulent une recommandation. Je ne sais pas si vous avez reçu une copie du document. Oui, vous l'avez reçue. Très bien.

Leur recommandation est que l'article 8 soit libellé comme suit :

Le commissaire peut, dans le rapport, faire une recommandation à une institution fédérale ou provinciale responsable en vue d'améliorer l'état de concurrence dans le marché ou l'industrie visés par l'enquête ou dans un marché ou une industrie connexes au Canada.

Je suppose qu'ils veulent dire que cela s'appliquerait de manière plus générale à ce qu'ils étudient. Seriez-vous d'accord avec un amendement qui serait libellé ainsi?

Le sénateur Klyne : Ils agiront dans leur propre domaine de compétence s'il faut ajuster la réglementation, mais le mot clé ici est « peut ». Personne ne les forcera à le faire. Ils peuvent choisir

elect to do that, go forward, conduct their government relations with whomever and ask for the tweak in the regulation that they would like. I would like to think that somebody on the other side of the desk who is representing that province or the municipality would give that consideration and say, "That's going to work for us too."

Senator Ringuette: Both what you are proposing and what they are suggesting as a modification to clause 8, it's "may."

Mr. McKendry: I understand the language is very similar in terms of being very broad. I don't want to speak for them, but I think they're hoping that it's not only focused on interprovincial trade barriers, but that it's understood to be, as it is now, commenting on any regulations that might unduly restrict competition. The language, as it is now, would include that, but it might sound more like interprovincial trade barriers. In terms of the legal meaning, I would tend to see them as equivalents.

Just to add a brief comment because of all the interest in interprovincial trade barriers, part of the purpose of the bill would be to give an added profile to the Competition Bureau's work. It might also help to retain a reference to that as being as general as the bureau would like. I'm sure they'll expand. I recall one comment that they might also want it to apply informal studies, not only formal market studies.

Senator Ringuette: My final question is this: Do you agree with the proposed amendment from the Competition Bureau?

Senator Klyne: I don't see the issue of concern in there.

Mr. McKendry: One would tend to give a lot of weight to their expert view. Speaking as a lawyer having worked on the bill, I would see it as both permitting the same types of activities.

Senator Ringuette: Is "either or" fine with you?

Mr. McKendry: References to barriers might generate some additional public interest.

The Chair: We'll be hearing from the Competition Bureau later in this room.

Senator Yussuff: Thank you, Marty, for being here, and thank you for your good work.

One of the big challenges we have in this country, which is unique compared to other countries, is that we have a lot of monopolies, and we deliberately protect them through federal

de le faire, d'aller de l'avant, d'entretenir leurs relations gouvernementales avec qui bon leur semble et de demander l'ajustement réglementaire qu'ils souhaitent. J'aimerais croire qu'une personne de l'autre côté de la table, représentant cette province ou cette municipalité, prendrait cela en considération et dirait : « Cela nous conviendra aussi. »

La sénatrice Ringuette : Tant ce que vous proposez que ce qu'ils suggèrent comme modification à l'article 8, c'est « peut ».

M. McKendry : Je comprends que le libellé est très similaire en ce sens qu'il est très général. Je ne veux pas parler en leur nom, mais je pense qu'ils espèrent que cela ne se limite pas aux obstacles au commerce interprovincial, mais que l'on comprenne, comme c'est le cas actuellement, qu'il s'agit d'observations concernant tout règlement susceptible de restreindre indûment la concurrence. Le libellé actuel inclurait cela, mais il pourrait donner davantage l'impression de ne viser que les obstacles au commerce interprovincial. Sur le plan juridique, j'aurais tendance à considérer les deux libellés comme équivalents.

Brièvement, compte tenu de tout l'intérêt suscité par les obstacles au commerce interprovincial, l'un des objectifs du projet de loi serait de donner davantage de visibilité au travail du Bureau de la concurrence. Il pourrait également être utile de conserver une mention qui soit aussi générale que le bureau le souhaiterait. Je suis certain qu'ils développeront ce point. Je me souviens d'une observation selon laquelle ils pourraient également vouloir que cela s'applique aux études informelles, et pas seulement aux études de marché formelles.

La sénatrice Ringuette : Ma dernière question est la suivante : êtes-vous d'accord avec l'amendement proposé par le Bureau de la concurrence?

Le sénateur Klyne : Je ne vois pas en quoi il poserait un problème.

M. McKendry : On aurait tendance à accorder beaucoup d'importance à leur avis d'expert. En tant qu'avocat ayant travaillé sur le projet de loi, je considère que les deux options permettent les mêmes types d'activités.

La sénatrice Ringuette : L'un ou l'autre vous convient?

M. McKendry : La mention des obstacles pourrait susciter un intérêt supplémentaire de la part du public.

Le président : Nous entendrons le Bureau de la concurrence plus tard dans cette salle.

Le sénateur Yussuff : Merci, sénateur Klyne, d'être ici, et merci pour votre excellent travail.

L'un des grands défis auxquels nous sommes confrontés dans ce pays, qui est singulier par rapport à d'autres pays, est que nous avons beaucoup de monopoles, et que nous les protégeons

legislation. We have them in telecommunications, transport and banking. I can go through a list. It's one thing to have competition, but if you have limited access to where Canadians can benefit from lower prices, if you don't broaden the scope of competition among the industry, you're still getting stuck with the same players doing the same thing and providing the same service. The end result is that not much is going to change. If you ask Canadians writ large, people would argue that grocery prices are far too high. The challenge that we're faced with is that we know that the number of grocery major providers we have in this country is limited. How are we going to effectively improve that if we don't have more players in the market competing for consumers to the large extent?

I laud you for this incredible opportunity to get the bureau to be more active and agile, and highlighting what they can push both provincially and federally to try to make this happen, but we still need more players in the marketplace to do the things that are going to benefit the consumer in this country. How do we address that? Again, this is an area that the bill obviously can't fix because we don't actually control who operates in the marketplace.

Senator Klyne: In the sectors you mentioned there, there are definitely some monopolies. They probably have a floor of government relations that are very actively lobbying, but there has to be a point where the government and the sectors need to start thinking about it from the perspective of the problem you just laid out there. It's good to have healthy competition, and I hope and believe that the Competition Bureau can come in there and start working on what this future could look like by making a few tweaks and adjustments. I'm sure Mr. McKendry can add more to what I'm trying to say here.

Mr. McKendry: The bureau's recommendations probably address monopolies or oligopolies that are, if not set up, protected by law or encouraged by law in a few ways. One would be with respect to interprovincial trade barriers. Some are monopoly-like entities, like self-regulating professions, such as the legal profession. If, for example, more competition were allowed between provinces, more mobility in terms of the ability to offer services and so forth, that could have an effect of having a greater market force within provincial jurisdictions. Weakening or relaxing some interprovincial barriers would be one. Another one would be recommendations to reduce anti-competitive regulations, which, in some cases, would protect oligopolies. A good example of that would be the Competition Bureau's report last year on passenger aviation. The bureau recommended reducing the restrictions on foreign ownership.

délibérément dans nos lois fédérales. On en trouve dans les télécommunications, les transports et le secteur bancaire. Je pourrais vous en dresser la liste. C'est une chose d'avoir de la concurrence, mais si l'accès des Canadiens à des prix plus bas est limité, si l'on n'élargit pas la portée de la concurrence au sein de l'industrie, on se retrouve toujours avec les mêmes acteurs qui font la même chose et offrent le même service. En fin de compte, cela ne changera pas grand-chose. Si vous interrogez les Canadiens en général, ils vous diront que les prix des produits d'épicerie sont beaucoup trop élevés. Le défi auquel nous sommes confrontés est que nous savons que le nombre de grands distributeurs alimentaires dans ce pays est limité. Comment allons-nous améliorer efficacement cette situation si nous n'avons pas davantage d'acteurs sur le marché qui se livrent une concurrence intense pour attirer les consommateurs?

Je vous félicite d'avoir saisi cette incroyable occasion de rendre le bureau plus actif et plus agile, et de mettre en lumière ce qu'il peut faire, tant à l'échelle provinciale que fédérale, pour tenter d'améliorer les choses, mais nous avons tout de même besoin de plus d'acteurs sur le marché pour mettre en œuvre les mesures qui profiteront aux consommateurs de ce pays. Comment y remédier? Encore une fois, c'est un domaine que le projet de loi ne peut manifestement pas régler, car nous ne contrôlons pas réellement qui opère sur le marché.

Le sénateur Klyne : Dans les secteurs que vous venez de mentionner, il existe indéniablement des monopoles. Ceux-ci disposent probablement d'un service de relations gouvernementales qui fait un lobbying très actif, mais il doit y avoir un moment où le gouvernement et ces secteurs doivent commencer à réfléchir à la question sous l'angle du problème que vous venez d'exposer. Une saine concurrence est une bonne chose, et j'espère et je crois que le Bureau de la concurrence pourra intervenir et commencer à travailler sur ce à quoi cet avenir pourrait ressembler en apportant quelques modifications et ajustements. Je suis certain que M. McKendry pourra compléter mon propos.

M. McKendry : Les recommandations du bureau portent probablement sur les monopoles ou les oligopoles qui, s'ils ne sont pas créés de toutes pièces par la loi, sont protégés ou favorisés par celle-ci de quelques façons. L'une d'entre elles concerne les obstacles au commerce interprovincial. Certaines entités s'apparentent à des monopoles, comme les professions autoréglementées, notamment la profession juridique. Si, par exemple, on autorisait davantage de concurrence entre les provinces, ainsi qu'une plus grande mobilité en matière de prestation de services et ainsi de suite, cela pourrait renforcer les forces du marché au sein des administrations provinciales. L'affaiblissement ou l'assouplissement de certaines barrières interprovinciales en serait un exemple. Un autre exemple serait les recommandations visant à réduire les règlements anticoncurrentiels qui, dans certains cas, protègent les oligopoles. Le rapport sur le transport aérien de passagers que le Bureau de la concurrence a publié l'an dernier en est un bon

If that occurs, it would allow considerably greater foreign investment, which could bring down costs, improve service, cause innovation and allow greater choices, but only if the recommendation were implemented. In the case of the aviation report, it was released, received a lot of public interest and media attention, and that dissipated over time. If there were a requirement for a public response, it would keep the momentum going, and the response could be assessed, and the public would be able to form its own view.

Senator Papatello: I was trying to find a local example for people in my hometown that highlights why a change like this to the act would make a difference for them. For example, if there were a piece of property that had housed a grocery store that had closed down, and the owners of that grocery chain still managed to control the property and had clauses in the contracts that stipulate that competition cannot move into a site. How does this act change the opportunity for proper competition in a neighbourhood with grocery stores? Is it the 120-day window that obligates a response so you get an answer instead of waiting? Is it posting it publicly so the public response to the posting has more influence? Or is it that you can determine that the federal institution in this instance might be the Attorney General, which has to then have a law that says contractual language cannot include that kind of language that prohibits what types of rental could then come on to the same site? Explain that.

Senator Klyne: It would be whoever is responsible for the civic governing in legislation there. Picture a small town that has tools within their municipality codes and other codes that people have to adhere to in the business and commerce side of things. They could probably come up with something if it's owned by a larger conglomerate that moved and is not letting any other grocer on the site. If you had the foresight, you would make sure that nobody could do that on that piece of property or any other property.

Senator Papatello: So this bill doesn't change that?

Senator Klyne: The Competition Bureau can come up with some good innovation on how to resolve that. It's up to somebody to enact it.

Mr. McKendry: If I could add on the grocery discussion, I'm sure the bureau will have more to say, but I believe they did do a study on the grocery sector, and its recommendations were only taken up by Manitoba. If that were the case, there was encouragement to respond, and only Manitoba responded. So that would naturally garner public attention, and many Canadians

exemple. Le bureau a recommandé de réduire les restrictions relatives à la propriété étrangère.

Si cela se concrétisait, cela permettrait un afflux considérablement plus important d'investissements étrangers, ce qui pourrait faire baisser les coûts, améliorer le service, stimuler l'innovation et offrir un plus grand choix, mais seulement si la recommandation était mise en œuvre. Dans le cas du rapport sur le transport aérien, celui-ci a été publié, a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public et une grande attention de la part des médias, mais cet intérêt s'est estompé avec le temps. S'il y avait une obligation de réponse publique, cela permettrait de maintenir l'élan, d'évaluer la réponse et de permettre au public de se forger sa propre opinion.

La sénatrice Papatello : J'essayais de trouver un exemple local pour les gens de ma ville natale qui illustre pourquoi une telle modification de la loi ferait bouger les choses pour eux. Par exemple, imaginons un immeuble qui abritait une épicerie ayant fermé ses portes, et que les propriétaires de cette chaîne d'épiceries conservent le contrôle de l'immeuble et aient inclus dans leurs contrats des articles interdisant à la concurrence de s'installer sur les lieux. En quoi cette loi modifie-t-elle les possibilités d'une concurrence saine dans un quartier comptant des épiceries? Est-ce le délai de 120 jours qui oblige à donner une réponse, ce qui permet d'obtenir une réponse plutôt que d'attendre? Est-ce la publication de l'avis afin que la réaction du public à cet avis ait plus d'influence? Ou est-ce le fait que l'on puisse déterminer que l'institution fédérale, en l'occurrence, pourrait être le procureur général, qui doit alors disposer d'une loi disant que les clauses contractuelles ne peuvent pas inclure ce genre de dispositions interdisant à certains types de locataires de s'installer sur le même site? Expliquez-nous.

Le sénateur Klyne : Ce serait l'entité responsable de la gouvernance civique en vertu des lois applicables. Imaginez une petite ville qui dispose d'outils dans ses règlements municipaux et d'autres règlements auxquels les entreprises et les commerces doivent se conformer. Elle pourrait probablement trouver une solution, si le bien appartient à un grand conglomerat qui a déménagé et qui empêche tout autre épiciers de s'y installer. En faisant preuve de prévoyance, on ferait en sorte que personne ne puisse faire cela sur ce terrain ni sur aucun autre.

La sénatrice Papatello : Donc, ce projet de loi n'y change rien?

Le sénateur Klyne : Le Bureau de la concurrence peut proposer de bonnes solutions novatrices pour régler ce problème. Il appartient ensuite à quelqu'un de les mettre en œuvre.

M. McKendry : Si je peux ajouter quelque chose au sujet des épiceries, je suis certain que le Bureau aura davantage à dire, mais je crois qu'il a effectivement réalisé une étude sur ce secteur et que seul le Manitoba a donné suite à ses recommandations. Si c'est le cas, les provinces ont été encouragées à répondre, et seul le Manitoba a répondu. C'est

would wonder why, if this could lower the cost of their groceries, that would not be taken up more broadly. Consider Ontario's restrictions on the retail sale of wine or beer. You can buy wine from all over the world but not from B.C. That's odd, on the face of it, to many people.

Senator Papatello: In summary, though, it really is the 120-day limit response that's important, and it's the publication and publicity of the responses that you're changing in this act that you think will be really influencing the public to be more engaged. Is that correct?

Senator Klyne: Most business people are entrepreneurial, so when they have this and are going to move on it, they would want to promote that. It's not going to come through with the 120-day recommendation. It's going to be what the proponents or principles of that property are: They do the promotion around it, create some hype about it and get people lathered up and ready for their new little grocery store that's going to come along. Fred says to Martha, "We don't have to move, Martha; it's coming."

Sometimes the Competition Bureau may be called upon, or they might say, "We can help these people." They study many sectors and many business opportunities, as well as solutions to problems. They can call on them. I'm sure that their network is a good network that they can rely on. They might say, "We've got this issue going on in this town. What have you done? How did you get around it?"

Senator Wallin: We had some discussion from Senator Ringuette about the meaning of "may," so I'm going to ask about the meaning of "must." I think you just raised that, Senator Papatello.

We have seen in the approvals process and a whole lot of other different industries that, despite a rule like this, it says that the head of a federal institution must respond to a recommendation made to that institution within 120 days, after which the report is published, et cetera. At day 118, there is another question that they have to go back to one side or the other and say, "But we just want to follow up on what that means."

Are there any protections in "must" that stop that ongoing delay process?

naturellement quelque chose qui attirerait l'attention du public, et bien des Canadiens se demanderaient pourquoi ces recommandations, si elles étaient susceptibles de réduire le coût de leur panier d'épicerie, ne seraient pas adoptées plus largement. Prenez les restrictions de l'Ontario sur la vente au détail de vin ou de bière. On peut acheter du vin du monde entier, mais pas de la Colombie-Britannique. Bien des gens trouvent cette situation étrange, à première vue.

La sénatrice Papatello : En somme, c'est vraiment le délai de réponse de 120 jours qui compte. Les changements que vous apportez à cette loi concernent la publication des réponses et la publicité qui leur est donnée, et vous pensez qu'une telle mesure incitera vraiment le public à s'intéresser davantage à la question. Est-ce bien cela?

Le sénateur Klyne : La plupart des gens d'affaires ont un esprit entrepreneurial. Alors, lorsque la situation se présente et qu'ils comptent passer à l'action, ils veulent en faire la promotion. Ce n'est pas la recommandation assortie d'un délai de 120 jours qui produira cet effet. Tout dépendra des promoteurs ou des propriétaires de ce bien immobilier : ils en font la promotion, suscitent de l'engouement et enthousiasment les gens à l'idée de l'ouverture de leur nouvelle petite épicerie. Fred dira à Martha : « Nous n'avons pas besoin de déménager, Martha; ça s'en vient. »

On peut parfois faire appel au Bureau de la concurrence, ou celui-ci peut dire : « Nous pouvons aider ces gens. » Le Bureau étudie de nombreux secteurs, de nombreuses possibilités d'affaires, ainsi que des solutions aux problèmes. On peut faire appel à lui. Je suis certain qu'il dispose d'un bon réseau sur lequel il peut s'appuyer. Il pourrait dire qu'il y a tel ou tel problème dans une ville et demander ce que l'on a fait et comment on a contourné la difficulté.

La sénatrice Wallin : Nous avons discuté avec la sénatrice Ringuette du sens du terme « peut ». Je vais donc vous interroger sur celui du terme « doit ». Je crois que vous venez de soulever la question, sénatrice Papatello.

Nous avons vu, dans les processus d'approbation et dans toutes sortes d'autres secteurs que, malgré une règle comme celle-ci, selon laquelle le responsable d'une institution fédérale doit répondre à une recommandation qui lui est adressée dans un délai de 120 jours, après quoi le rapport est publié, etc., une autre question est soulevée au bout de 118 jours. Il faut alors retourner voir l'une ou l'autre des parties pour lui dire : « Mais nous voulons simplement obtenir des précisions sur ce que cela signifie. »

Le terme « doit » offre-t-il des garanties qui empêchent que ce processus se prolonge sans cesse?

Senator Klyne: If people are going to think about that issue within the Competition Bureau, they'd probably have a way you could appeal. If it's a reasonable appeal, it can probably be followed up on.

Mr. McKendry: I note that the measure is based on other similar measures in other statutes, so it's not uncommon. It would be similar, in fact, to the way e-petitions work in the House of Commons, where the government is obligated to respond within a certain time frame.

Senator Wallin: There isn't any protection? I'm trying to look at the process.

Mr. McKendry: I don't think there would be a punishment, per se, if they didn't, but it would be odd.

Senator Wallin: Pretty soon it will become a year and a half.

Mr. McKendry: I don't know this, but I suppose somebody could get a declaration from a court that they have not complied.

Senator Wallin: I'll save that for the Competition Bureau. Thank you.

The Chair: Before going to the second round, I would like to express my reaction when I saw your bill. I raised my hat when you mentioned that the head of federal institutions must respond. I totally agree. I am a bit surprised when you go to the provinces and this kind of thing. I'll explain.

Each province has different procurement policies — for example, Quebec and Ontario — to encourage their provincial suppliers. They have monopolies. In Quebec, we have the Société des alcools. If the Competition Bureau goes there first, I think the size of the Competition Bureau would have to increase fivefold because they will have a lot of work to do, including local municipalities.

As you point out, in federal cases, they must respond; in provincial cases, it's a wish. Have you talked with the federal minister responsible for the Competition Bureau, or have you not tested the waters with her yet? I'm just curious if you can share, or maybe it's confidential.

Senator Klyne: I'll let Mr. McKendry answer that.

In terms of the "must" and "may," I'm not sure why there is a "must" and "may" on that. If you want to get that published, you have to apply within 120 days. If you decide not to, then you have decided not to.

Le sénateur Klyne : Si les gens se penchent sur cette question au sein du Bureau de la concurrence, ils prévoient probablement un moyen de faire appel. Si l'appel est raisonnable, on pourra probablement y donner suite.

M. McKendry : Je précise que cette mesure s'inspire de dispositions semblables dans d'autres lois; elle n'a donc rien d'inhabituel. En fait, ce serait comparable au fonctionnement des pétitions électroniques à la Chambre des communes, auxquelles le gouvernement est tenu de répondre dans un certain délai.

La sénatrice Wallin : Il n'y a aucune garantie? J'essaie de comprendre le processus.

M. McKendry : Je ne pense pas qu'il y aurait de sanction à proprement parler s'ils ne le faisaient pas, mais ce serait étrange.

La sénatrice Wallin : On aura vite fait d'arriver à un an et demi.

M. McKendry : Je n'en suis pas certain, mais je suppose qu'on pourrait obtenir d'un tribunal un jugement déclarant qu'ils n'ont pas respecté leur obligation.

La sénatrice Wallin : Je réserverai cette question pour le Bureau de la concurrence. Merci.

Le président : Avant de passer au deuxième tour, j'aimerais vous faire part de ma réaction à la lecture de votre projet de loi. Je vous ai tiré mon chapeau lorsque vous avez dit que les responsables des institutions fédérales doivent répondre. Je suis tout à fait d'accord. Je suis un peu surpris que vous étendiez la démarche aux provinces, par exemple. Je vais m'expliquer.

Toutes les provinces, par exemple le Québec ou l'Ontario, ont leurs propres politiques d'approvisionnement pour favoriser leurs fournisseurs locaux. Elles ont des monopoles. Au Québec, nous avons la Société des alcools. Si le Bureau de la concurrence s'attaque d'abord à ce dossier, je pense qu'il devra quintupler ses effectifs, car il aura énormément à faire, y compris à l'échelle des municipalités.

Comme vous le soulignez, au fédéral, il y a une obligation de répondre; dans les provinces, c'est un souhait. Avez-vous parlé à la ministre fédérale responsable du Bureau de la concurrence, ou n'avez-vous pas encore sondé le terrain auprès d'elle? Je serais simplement curieux de le savoir, si vous pouvez nous en parler, mais c'est peut-être confidentiel.

Le sénateur Klyne : Je vais laisser M. McKendry répondre.

Pour ce qui est de « doit » et de « peut », je ne sais pas très bien pourquoi on utilise ces deux termes ici. Si vous voulez que ce soit publié, vous devez en faire la demande dans les 120 jours. Si vous décidez de ne pas le faire, c'est votre décision.

The only point of wanting to do it is because it heralds you as somebody who would get more competitive and employ more innovation. On the other hand, if you don't do it, why would we shop there? They are not innovative.

The Chair: I have no problem with that. I am 100% behind you on the federal level, but you referred to inviting the Competition Bureau to analyze provincial policies. Of course, they will not because provinces have different policies. Take procurement, for example. Each province has their own procurement to encourage their local suppliers, or they have a Crown corporation like Société des alcools, which limits the competition.

I understand the idea, but I'm just a bit surprised that you invited the minister to amend the Canada Competition Bureau and go to the provincial side. It's a federation, and I was curious whether you had any exchanges with the current minister regarding that idea.

Mr. McKendry: My experience is primarily with experts in competition law. Competition law is not hugely familiar to everyone as a long-standing federal domain.

In terms of the aspects regarding federal, provincial, territorial and municipal, I don't think it's necessarily widely known that the bureau has been making recommendations, including to the provinces, for many years. I recall that, at the time of Senator Klyne's speech, they had done 90 recommendations, including to the provinces, but they have not always received a lot of attention. Since it is a federal act, the idea was to require federal regulators to respond to the bureau's request, saying, "You are required to respond insofar as that's possible with the provinces," which is a lighter approach.

Senator Varone: I want to thank Senator Yussuff and Senator Papatello for stealing part of this question that I wanted to ask previously. It probably deals with the most anti-competitive legal instrument used in leases, which is called an "exclusive use" clause. That's what you were getting at, with respect to banks and grocery stores. To give oversight to it is like playing Three Card Monte because the provinces control the official plans, and the municipalities control the zoning bylaws. It's through the zoning bylaws that you create the lease instrument that governs the relationship between the landlord and the tenant.

These "exclusive use" clauses have proliferated across the country, and they limit competition in the worst possible way. Sobeys contains them in all their leases, as does Loblaws, Royal Bank and TD Bank. That means that — to your point, Senator Papatello — if one leaves, and they are still paying the rent, they will not allow competition to come in.

La seule raison de vouloir le faire, c'est que cela vous présente comme quelqu'un qui serait plus concurrentiel et qui innoverait davantage. À l'inverse, si vous ne le faites pas, pourquoi irions-nous faire nos achats chez vous? Vous n'innovez pas.

Le président : Cela ne me pose aucun problème. Je vous appuie à cent pour cent en ce qui concerne le palier fédéral, mais vous avez parlé d'inviter le Bureau de la concurrence à analyser les politiques provinciales. Bien entendu, il ne le fera pas, car les politiques diffèrent d'une province à l'autre. Prenez l'approvisionnement, par exemple. Chaque province a ses propres politiques pour favoriser ses fournisseurs locaux, ou une société d'État comme la Société des alcools, ce qui limite la concurrence.

Je comprends l'idée, mais je suis un peu surpris que vous ayez invité la ministre à modifier le mandat du Bureau de la concurrence du Canada et à intervenir du côté des provinces. Nous sommes une fédération, et je me demandais si vous aviez eu des échanges avec la ministre actuelle à ce sujet.

M. McKendry : Mes échanges ont surtout eu lieu avec des spécialistes du droit de la concurrence. Tout le monde ne sait pas que ce droit relève depuis longtemps du fédéral.

Pour ce qui est des aspects fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, je ne pense pas que tout le monde sache forcément que le Bureau formule depuis de nombreuses années des recommandations, y compris à l'intention des provinces. Si je me souviens bien, au moment du discours du sénateur Klyne, il en avait formulé 90, notamment à l'intention des provinces, mais elles n'ont pas toujours reçu beaucoup d'attention. Comme il s'agit d'une loi fédérale, l'idée était d'obliger les organismes de réglementation fédéraux à répondre à la demande du Bureau, en disant qu'ils étaient tenus de le faire dans la mesure du possible pour ce qui est des provinces, ce qui constitue une approche plus souple.

Le sénateur Varone : Je tiens à remercier le sénateur Yussuff et la sénatrice Papatello de m'avoir volé une partie de la question que je voulais poser plus tôt. Elle porte probablement sur l'instrument juridique le plus anticoncurrentiel utilisé dans les baux, à savoir la « clause d'exclusivité ». C'est ce à quoi vous faisiez allusion au sujet des banques et des épiceries. Essayer d'exercer une surveillance à cet égard, c'est comme jouer au bonneteau, car les provinces contrôlent les plans officiels, et les municipalités, les règlements de zonage. C'est à partir de ces règlements que l'on établit le contrat de bail qui régit les rapports entre le propriétaire et le locataire.

Ces « clauses d'exclusivité », qui ont proliféré partout au pays, limitent la concurrence de la pire façon qui soit. Sobeys en inclut dans tous ses baux, tout comme Loblaws, la Banque Royale et la Banque TD. Cela signifie — pour revenir à ce que vous disiez, sénatrice Papatello — que, si l'une de ces entreprises quitte les lieux et continue de payer le loyer, elle ne permettra pas à un concurrent de s'y installer.

The question I have with respect to this bill is this: Are you looking at clamping down on the proliferation of “exclusive use” clauses that govern just about everything we trade for at the retail level?

Mr. McKendry: The bill is not specific to any sector or practice, so it would leave the Competition Bureau wide discretion as to what practices to focus on.

Senator Varone: Years ago, when Minister Champagne was the trade minister, he went south of the border, promising he was going to bring up a U.S. grocery store. Remember, he disappeared for a month because he was trying to negotiate this deal.

Senator Ringuette: He couldn’t find any property.

Senator Varone: Ultimately, he couldn’t find property to bring in the tenant. I think it does fall within the jurisdiction of the Competition Bureau to have oversight.

Senator Fridhandler: I’m going to nitpick at some drafting issues. The report is required to be delivered to the head of that institution in item 9, but the timeline for the response is in sections 10 and 11 from the day the report is published. I think it should be from the date of delivery to the head of the institution. You could publish it, not tell anybody and then deliver it 60 days later to the head of the institution. There is no reason that should be different. That’s a drafting bust here, and there should be a change.

The other drafting bust that I’m not quite sure about is the timeline for requirements for a response. Things happen with governments and agencies. While it was alluded to, some of these things could be extremely complex, and there is no latitude for an extension of that timeline. We have prorogation, elections and things that actually bring governments down, and they don’t exist to be around to respond. I don’t think this is contemplated within the legislation. Those are just a couple of more drafting comments.

Mr. McKendry: In terms of the 120 days, my recollection from the Senate’s Office of the Law Clerk is that it is based on similar provisions in the National Housing Strategy Act, the Canadian Sustainable Jobs Act and the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act. I don’t recall offhand, but it might be a shorter period for e-petitions, which would apply to any government department.

Senator Fridhandler: There is an issue, but I don’t know if it’s in those statutes. Perhaps it’s in the Interpretation Act that timelines are extended where there is prorogation of

Ma question au sujet du projet de loi est la suivante : cherchez-vous à freiner la prolifération des « clauses d’exclusivité » qui régissent à peu près tout ce qui se vend au détail?

M. McKendry : Le projet de loi ne vise aucun secteur ni aucune pratique en particulier. Il laisse donc au Bureau de la concurrence une grande latitude dans le choix des pratiques sur lesquelles se pencher.

Le sénateur Varone : Il y a des années, lorsqu’il était ministre du Commerce, le ministre Champagne est allé aux États-Unis en promettant de faire venir une épicerie américaine. Souvenez-vous, il a disparu pendant un mois parce qu’il essayait de négocier cette entente.

La sénatrice Ringuette : Il n’arrivait pas à trouver de local.

Le sénateur Varone : En fin de compte, il n’a pas pu trouver de local où installer ce locataire. Je pense que la surveillance de ces pratiques relève bel et bien du Bureau de la concurrence.

Le sénateur Fridhandler : Je vais m’attarder sur quelques détails de rédaction. Au paragraphe 9, on exige que le rapport soit envoyé au responsable de l’institution, mais, aux paragraphes 10 et 11, le délai de réponse court à partir de la date de publication du rapport. Je pense qu’il devrait courir à partir de la date de sa réception par le responsable de l’institution. On pourrait publier le rapport sans en informer personne, puis le faire parvenir au responsable de l’institution 60 jours plus tard. Il n’y a aucune raison de retenir des dates différentes. C’est une erreur de rédaction qu’il faudrait corriger.

L’autre erreur de rédaction possible sur laquelle je m’interroge concerne le délai de réponse obligatoire. Il se passe des choses au sein des gouvernements et des organismes. On y a fait allusion : certaines de ces questions peuvent être extrêmement complexes, et aucune latitude n’est prévue pour prolonger ce délai. Des prorogations, des élections et des événements font tomber des gouvernements, ce qui fait qu’ils ne sont plus là pour répondre. Je ne pense pas que le projet de loi en tienne compte. Ce ne sont là que quelques autres observations sur la rédaction.

M. McKendry : En ce qui concerne les 120 jours, d’après le Bureau du légiste du Sénat, me semble-t-il, ce délai s’inspire de dispositions semblables de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, de la Loi canadienne sur les emplois durables et de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité. Je ne me rappelle pas le délai exact, mais il est peut-être plus court pour les pétitions électroniques, et il s’appliquerait à tous les ministères fédéraux.

Le sénateur Fridhandler : Il y a un problème, mais je ne sais pas si ces lois en traitent. Peut-être est-ce la Loi d’interprétation qui prévoit la prolongation des délais en cas de prorogation ou

governments or whatnot. Regardless of the precedents, what is wrong is wrong if it's not corrected.

Senator Klyne: We'll see if we can find something here that we can put as a "Fridhandler amendment."

[Translation]

Senator Henkel: My question is about the place of SMEs, small- and medium-sized enterprises. Which organizational or economic stakeholders did you consult for the bill? What place do you give SMEs in the discussions and based on their experience? Have they had the opportunity to participate in these discussions, and share their thoughts and recommendations?

[English]

Mr. McKendry: Having been involved in the consultations, I can tell you that the Canadian Federation of Independent Business has endorsed the bill. I believe they are appearing tomorrow. They would have over 100,000 members across Canada, including from small- and medium-sized enterprises. My understanding is that they are enthusiastic. They put out a public statement.

[Translation]

Senator Henkel: I just wanted to know if you consulted SMEs for this bill you're proposing. Thank you.

[English]

Senator C. Deacon: I would just like a clarification. Is the proposed amendment from the Competition Bureau — just to be clear — something that you would see as a friendly amendment?

Senator Klyne: Are you referring to the earlier reference?

Senator C. Deacon: The Competition Bureau sent in a draft with a small amendment to make sure that this is not just focused on trade barriers but broader policies and other issues that are challenges. It's broadening out to make sure that the principle behind the bill in section 8 is met. Maybe you have not seen it. It was submitted to the bureau, signed by Jeanne Pratt.

Mr. McKendry: To pick up on the exchange with Senator Ringuette, my understanding is that it would be legally very similar.

d'autres événements de ce genre. Quels que soient les précédents, une erreur reste une erreur tant qu'on ne la corrige pas.

Le sénateur Klyne : Nous allons voir si nous pouvons trouver quelque chose à proposer à titre d'« amendement Fridhandler ».

[Français]

La sénatrice Henkel : Ma question concerne la place des PME, les petites et moyennes entreprises. Quels acteurs organisationnels ou économiques avez-vous consultés pour le projet de loi? Quelle place donnez-vous aux PME dans les échanges et au vu de leur expérience? Ont-elles eu ou non l'occasion de participer à ces échanges, de faire part de leurs réflexions et de leurs recommandations?

[Traduction]

M. McKendry : Ayant participé aux consultations, je peux vous dire que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante appuie le projet de loi. Je crois que ses représentants comparaitront demain. Elle compterait plus de 100 000 membres dans tout le Canada, notamment des petites et moyennes entreprises. D'après ce que je comprends, elle est enthousiaste. Elle a publié une déclaration exprimant son appui.

[Français]

La sénatrice Henkel : Je voulais juste savoir si, pour ce projet de loi que vous proposez, vous avez consulté des PME. Merci.

[Traduction]

Le sénateur C. Deacon : J'aimerais obtenir une précision. Pour que les choses soient bien claires, considéreriez-vous l'amendement proposé par le Bureau de la concurrence comme un amendement favorable?

Le sénateur Klyne : Parlez-vous de celui dont il a été question plus tôt?

Le sénateur C. Deacon : Le Bureau de la concurrence a envoyé un texte proposant un petit amendement pour que le projet de loi ne vise pas uniquement les entraves au commerce, mais aussi les politiques de façon plus générale et d'autres questions problématiques. On en élargit la portée pour respecter le principe du projet de loi énoncé au paragraphe 8. Vous ne l'avez peut-être pas vu. Il a été soumis au Bureau et porte la signature de Jeanne Pratt.

M. McKendry : Pour revenir à l'échange avec la sénatrice Ringuette, je crois que la portée juridique serait très semblable.

Senator C. Deacon: Okay. I'll leave that. Had you considered anything in terms of the retroactive application of this? They could perhaps look at past studies and ask for a response rather than just do future work.

Mr. McKendry: An interesting question for the bureau could be whether they would like this power to apply only to their market studies, which, I believe, was formalized.

Senator C. Deacon: They have done those in the past.

Mr. McKendry: If this could also apply to their more informal recommendations, then I suppose they could simply write a letter saying, "We would like a response to this."

Senator C. Deacon: You wouldn't be against that at this point in time? That's not something you would be concerned with?

Senator Klyne: If it were coming from the Competition Bureau?

Senator C. Deacon: If that was a recommendation from the bureau.

Senator Klyne: Yes, I think I have a lot of confidence in the Competition Bureau.

Senator C. Deacon: Super. Thank you.

Senator Yussuff: The bill says that the federal institution must respond, but it doesn't say what the response has to include. Should it say that they accept it, they partially accept it, they reject it and give some explanation as to why?

Senator Klyne: They come under the federal regulations. That is a challenge for the Competition Bureau. Again, back to government relations, if the government is going to stand hard on something, it's a tough row.

Senator Yussuff: Should the bill say that we accept the recommendation, disagree partially or reject it?

Senator Klyne: Do you mean an opinion on whether the feds should have that right?

Senator Yussuff: Yes, because otherwise, they will say, thank you for your report, and it goes into file 13. We want a little more than that in a response. That's my only point. I'm trying to understand if we can strengthen that.

Le sénateur C. Deacon : Bien. Je vais en rester là. Aviez-vous envisagé quelque chose comme une application rétroactive? Le Bureau pourrait peut-être revenir sur des études antérieures et demander une réponse, plutôt que de se limiter à ses travaux futurs.

M. McKendry : Il serait intéressant de demander au bureau s'il souhaite que ce pouvoir s'applique uniquement à ses études de marché, dont, si je ne m'abuse, le cadre a été officialisé.

Le sénateur C. Deacon : Il en a déjà réalisé par le passé.

M. McKendry : Si cela pouvait aussi s'appliquer à ses recommandations plus informelles, je suppose qu'il pourrait simplement écrire une lettre disant : « Nous aimerions obtenir une réponse à cette recommandation. »

Le sénateur C. Deacon : Vous n'y seriez pas opposé à ce stade-ci? Cela ne vous préoccuperait pas?

Le sénateur Klyne : Si cela venait du Bureau de la concurrence?

Le sénateur C. Deacon : Si c'était une recommandation du bureau.

Le sénateur Klyne : Oui, je crois que j'ai une grande confiance dans le Bureau de la concurrence.

Le sénateur C. Deacon : Très bien. Merci.

Le sénateur Yussuff : Le projet de loi dit que l'institution fédérale doit répondre, mais il ne précise pas ce que la réponse doit contenir. Devrait-il préciser qu'elle doit indiquer si elle accepte la recommandation, l'accepte en partie ou la rejette, et expliquer pourquoi?

Le sénateur Klyne : Ces institutions sont assujetties à la réglementation fédérale. C'est un défi pour le Bureau de la concurrence. Encore une fois, pour revenir aux relations avec les gouvernements, si le gouvernement reste campé sur ses positions, la tâche est ardue.

Le sénateur Yussuff : Le projet de loi devrait-il exiger que l'on dise si l'on accepte la recommandation, si l'on est en partie en désaccord ou si on la rejette?

Le sénateur Klyne : Vous voulez savoir si, à mon avis, le gouvernement fédéral devrait avoir ce droit?

Le sénateur Yussuff : Oui, parce qu'autrement, on dira merci pour le rapport, puis il passera aux oubliettes. Nous souhaitons une réponse un peu plus substantielle. C'est tout ce que je veux dire. J'essaie de voir si nous pouvons renforcer cette disposition.

Mr. McKendry: I suppose the fact that, because it would be public, if their response was inadequate, then it could receive criticism, but I don't think there would be anything precluding a requirement that they include a few key pieces of information.

Senator Loffreda: Senator Klyne, reducing internal trade barriers, we all know by now, is essential to helping Canadian businesses grow and improve productivity, which is a key issue in Canada. Yet, many of these barriers involve provincial jurisdiction, and your bill leaves provincial responses voluntary, as we discussed. How confident are you that transparency alone will encourage provinces to address the barriers identified by the Competition Bureau? What additional mechanisms could encourage action while respecting provincial jurisdiction?

Senator Klyne: I'll leave that to Mr. McKendry because I know he has looked into it, but if it lies within the provincial jurisdiction, then it lies within the provincial jurisdiction. As you know, some things are federal and some things are provincial. Sometimes, provincial ministries are well guarded in terms of how they allow them to operate.

Senator Loffreda: Do you want the provinces to knock off the interprovincial barriers? That's the key.

Senator Klyne: Right. The Competition Bureau could coach the minister responsible for the agriculture ministry and get them to have something that would be more innovative and allow them to be a better competitor and find new markets. I'm just making that up, but Mr. McKendry probably has the right answer.

Mr. McKendry: Part of the intent of the bill would be to give additional profile to the issue of interprovincial trade barriers — to Senator Gignac's point about why an accountability mechanism is included for provinces, territories and municipalities. It would be because if you don't engage the provinces at all on interprovincial trade barriers, it wouldn't get very far. Most of the barriers are within provincial jurisdiction. But it would be soundly within federal jurisdiction to have a policy role in terms of making suggestions and having those considered.

A key point would probably be that, with accountability measure and public information getting out there, Canadians in all the provinces would stand to benefit.

Senator Ringuette: My understanding is that the current Competition Act has no enforcement provision and can make inquiries and studies on all. So, essentially, this bill brings

M. McKendry : Je suppose que, puisque la réponse sera publique, elle pourra faire l'objet de critiques si elle était insuffisante. Je ne pense toutefois pas que quoi que ce soit empêcherait d'exiger qu'elle contienne quelques renseignements essentiels.

Le sénateur Loffreda : Sénateur Klyne, nous savons tous maintenant qu'il est essentiel de réduire les entraves au commerce intérieur pour aider les entreprises canadiennes à croître et à améliorer leur productivité, ce qui est un enjeu majeur au Canada. Pourtant, bon nombre de ces entraves relèvent des provinces et, comme nous en avons discuté, votre projet de loi leur laisse le choix de répondre ou non. Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que la transparence suffira à inciter les provinces à éliminer les entraves relevées par le Bureau de la concurrence? Quels autres mécanismes pourraient les inciter à agir tout en respectant leurs compétences?

Le sénateur Klyne : Je vais laisser M. McKendry répondre, car je sais qu'il s'est penché sur la question. Toutefois, ce qui relève des provinces relève des provinces. Comme vous le savez, certains domaines sont de compétence fédérale, et d'autres, de compétence provinciale. Les ministères provinciaux sont parfois très jaloux de leurs prérogatives quant à la façon dont ils régissent leurs activités.

Le sénateur Loffreda : Voulez-vous que les provinces éliminent les entraves au commerce interprovincial? C'est là l'essentiel.

Le sénateur Klyne : Exactement. Le Bureau de la concurrence pourrait conseiller le ministre responsable de l'Agriculture et l'amener à adopter une solution plus novatrice qui leur permettrait d'être plus concurrentiels et de trouver de nouveaux marchés. J'invente cet exemple, mais M. McKendry a probablement la bonne réponse.

M. McKendry : Le projet de loi vise notamment à donner plus de visibilité à la question des entraves au commerce interprovincial — pour revenir à la question du sénateur Gignac sur la raison d'inclure un mécanisme de responsabilisation pour les provinces, les territoires et les municipalités. C'est que, si l'on ne sollicite pas du tout la participation des provinces à cet égard, on n'ira pas très loin. La plupart des entraves relèvent des provinces. Toutefois, le gouvernement fédéral serait tout à fait dans son champ de compétence en jouant un rôle dans l'élaboration des politiques, en formulant des propositions et en les soumettant à l'examen des intéressés.

Un élément essentiel serait probablement que, grâce à cette mesure de responsabilisation et à la diffusion publique de l'information, les Canadiens dans toutes les provinces pourraient en profiter.

La sénatrice Ringuette : Si je comprends bien, la Loi sur la concurrence actuelle ne comporte aucune disposition d'exécution et permet de mener des enquêtes et des études sur tout sujet. Ce

transparency in regard to what the inquiry would reveal in regard to federal or provincial trade barriers? Yes or no?

Mr. McKendry: Yes.

Senator Ringuette: Okay. So it's a yes.

The Chair: That question wraps it up. Thanks to our witnesses. For our second panel, representing the Competition Bureau of Canada, we have Mr. Bradley Callaghan, Associate Deputy Commissioner, Competition Promotion Branch; and Matthew Chiasson, Senior Policy Advisor, Competition Promotion Branch.

We want to welcome you. Mr. Chiasson, you have the floor for your opening remarks.

[Translation]

Matthew Chiasson, Senior Policy Advisor, Competition Promotion Branch, Competition Bureau Canada: Thank you, Mr. Chair. Honourable senators, thank you for having us here today.

My name is Matthew Chiasson. I am a Senior Policy Advisor at the Competition Bureau. I'm joined by my colleague Associate Deputy Commissioner Bradley Callaghan.

The bureau monitors and enforces the Competition Act. We also advocate for policies and regulations that support competition across the economy.

Our main message today is that we support Bill S-239.

[English]

The bill would require federal institutions to respond to recommendations arising from the Competition Bureau's market studies. It would also encourage, but not require, provincial institutions to do the same.

We believe this would strengthen accountability for Pro-Competitive Reforms in Canada by creating a more transparent process for considering bureau recommendations. In our written submission, we also suggest a modest amendment to clarify the bill's application.

Before getting into the specifics, I would like to briefly situate this bill in the broader context. There is growing recognition that competition is key to building a more affordable, productive and resilient economy.

projet de loi apporte donc essentiellement de la transparence en ce qui concerne les conclusions de l'enquête sur les entraves au commerce qui relèvent du fédéral ou des provinces? Oui ou non?

M. McKendry : Oui.

La sénatrice Ringuette : Bien. La réponse est donc oui.

Le président : Voilà qui termine notre période de questions. Merci à nos témoins. Pour notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons M. Bradley Callaghan, sous-commissaire délégué, Direction générale de la promotion de la concurrence, ainsi que M. Matthew Chiasson, conseiller principal en politiques, Direction générale de la promotion de la concurrence. Tous deux représentent le Bureau de la concurrence du Canada.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Monsieur Chiasson, vous avez la parole pour votre déclaration préliminaire.

[Français]

Matthew Chiasson, conseiller principal en politiques, Direction générale de la promotion de la concurrence, Bureau de la concurrence Canada : Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, merci de nous accueillir ici aujourd'hui.

Je m'appelle Matthew Chiasson. Je suis conseiller principal en politiques au Bureau de la concurrence. Je suis accompagné de mon collègue, le sous-commissaire adjoint Bradley Callaghan.

Comme vous le savez, le Bureau assure le contrôle et l'application de la Loi sur la concurrence. Nous faisons également la promotion de politiques et de règlements qui favorisent la concurrence dans l'ensemble de l'économie.

Notre principal message aujourd'hui est que nous appuyons le projet de loi S-239.

[Traduction]

Ce projet de loi obligerait les institutions fédérales à répondre aux recommandations découlant des études de marché menées par le Bureau de la concurrence, et encouragerait les institutions provinciales à faire de même, sans les y obliger.

Nous croyons qu'il renforcerait ainsi la responsabilisation à l'égard des réformes favorables à la concurrence au Canada en créant un processus plus transparent pour l'examen des recommandations formulées par le bureau. Dans notre mémoire, nous proposons également une modification modeste afin de clarifier l'application du projet de loi.

Avant d'entrer dans les détails, j'aimerais brièvement situer ce projet de loi dans un contexte plus large. On reconnaît de plus en plus que la concurrence est essentielle pour bâtir une économie plus abordable, plus productive et plus résiliente.

Recent reforms have substantially strengthened the Competition Act, and governments are now looking beyond competition law to the broader rules and policies that affect the competitiveness of our economy.

Across Canada, this is translating into efforts to reduce barriers to internal trade and labour mobility, modernize regulation and make it easier for businesses to enter and expand.

The federal government's whole-of-government competition plan reinforces this direction by seeking to prioritize competition in the design of regulation, public procurement policies and industrial supports.

In our view, Bill S-239 complements these developments.

Market studies are one of the bureau's key tools for bringing a competition lens to public policy. They allow us to examine competition broadly in a sector, identify the root causes of competition problems where they exist and recommend practical reforms.

Governments and regulators often engage constructively with our findings and recommendations. But that engagement is not always consistent or visible to the public. There is currently no requirement to publicly respond to recommendations that emerge from our studies. Bill S-239 would address that gap.

Importantly, the bill does not require governments or regulators to accept our recommendations. Policymakers would continue to weigh competition alongside other legitimate policy objectives. We are also mindful of those objectives when crafting recommendations. Even so, reasonable differences of view can remain.

This is where the bill's public response requirement adds value. It provides greater certainty that recommendations have at least been considered. Where governments agree, it makes their intended next steps more transparent, and where they take a different view, it gives them an opportunity to explain. In either case, it helps Canadians understand what actions are being taken and why.

Les récentes réformes ont considérablement renforcé la Loi sur la concurrence, et les gouvernements regardent maintenant au-delà du droit de la concurrence et s'intéressent aux règles et aux politiques plus larges qui influent sur la compétitivité de notre économie.

Partout au Canada, cela se traduit par des efforts visant à réduire les entraves au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre, à moderniser la réglementation et à faciliter l'entrée des entreprises sur les marchés et leur expansion.

Le Plan pangouvernemental pour la concurrence du gouvernement fédéral va dans le même sens en cherchant à faire de la concurrence une priorité dans la conception de la réglementation, des politiques d'approvisionnement public et du soutien industriel.

À notre avis, le projet de loi S-239 est complémentaire à ces efforts.

Les études de marché sont l'un des principaux outils dont dispose le bureau pour éclairer les politiques publiques sous l'angle de la concurrence. Elles nous permettent d'examiner de façon générale l'état de la concurrence dans un secteur, de cerner les causes profondes des problèmes de concurrence, lorsqu'il y en a, et de recommander des réformes concrètes.

Les gouvernements et les organismes de réglementation donnent souvent suite de façon constructive à nos conclusions et recommandations. Mais cet engagement n'est pas toujours uniforme ou visible pour le public. À l'heure actuelle, rien n'oblige les institutions à répondre publiquement aux recommandations issues de nos études. Le projet de loi S-239 comblerait cette lacune.

Il est important de souligner que le projet de loi n'oblige pas les gouvernements ou les organismes de réglementation à accepter nos recommandations. Les décideurs continueraient de mettre en balance la concurrence et d'autres objectifs légitimes de politique publique. Nous tenons aussi compte de ces objectifs lorsque nous formulons nos recommandations. Il peut néanmoins subsister des divergences de vues raisonnables.

C'est là que l'obligation de répondre publiquement prévue par le projet de loi est particulièrement utile. Elle permet de savoir plus clairement que les recommandations ont été examinées. Lorsqu'un gouvernement est d'accord, elle rend plus transparentes les prochaines étapes qu'il entend suivre. Lorsqu'il est d'un autre avis, elle lui donne l'occasion d'expliquer pourquoi. Dans les deux cas, elle aide les Canadiens et Canadiennes à comprendre les mesures qui sont prises et les raisons qui les motivent.

[Translation]

It also creates no new burdens or obligations for stakeholders who participate in our studies. Rather, it helps to ensure that the time, evidence and perspectives they contribute to our studies feed into a transparent public policy response. The Organisation for Economic Co-operation and Development, or OECD, has long recommended that Canada adopt this type of approach. Similar accountability mechanisms are in place in the United Kingdom and New Zealand.

[English]

We have suggested one potential improvement to the bill. We recommend clarifying that the response provisions apply to any type of recommendation the bureau may make to improve competition and not just recommendations concerning internal trade barriers. This would ensure that the bill captures the full range of pro-competitive recommendations that can emerge from our studies.

In closing, we commend the committee and Senator Klyne for advancing this work. We believe Bill S-239 would strengthen Canada's competition policy framework and contribute to a more competitive and prosperous Canadian economy.

[Translation]

Thank you. We look forward to your questions.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Varone: I am going to ask the same question that I asked the previous panel.

Is there anything in Bill S-239 that helps you get control of “exclusive use” clauses that are proliferating throughout the landscape? It's not an interprovincial barrier; it's just a barrier to competition. I know you did come out with some recommendations against the use of “exclusive use” clauses. But does this give you the tools you need to bring that epidemic under control?

Mr. Chiasson: That is a great question, and I have good news for you. When we did our retail grocery study, we identified property controls as a barrier to entry in the retail grocery space. The government then amended the Competition Act to give us stronger tools to apply the act in those spheres, and Manitoba actually took the step of banning them in that province.

[Français]

Le projet de loi n'impose aucun nouveau fardeau ni nouvelle obligation aux intervenants qui participent à nos études. Au contraire, il contribue à faire en sorte que le temps, les données probantes et les points de vue qu'ils apportent à nos études alimentent une réponse transparente en matière de politique publique. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande depuis longtemps que le Canada adopte ce type d'approche. Des mécanismes de responsabilisation comparables sont déjà en place au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande.

[Traduction]

Nous suggérons toutefois une amélioration au libellé. Nous recommandons de préciser que les dispositions relatives à la réponse s'appliquent à tout type de recommandation que le bureau peut formuler pour améliorer la concurrence, et pas seulement aux recommandations concernant les entraves au commerce intérieur. Cela permettrait de faire en sorte que le projet de loi englobe l'ensemble des recommandations favorables à la concurrence pouvant découler de nos études.

En conclusion, nous félicitons le comité et le sénateur Klyne de faire avancer ces travaux. Nous croyons que le projet de loi S-239 renforcerait le cadre de la politique de concurrence au Canada et contribuerait à bâtir une économie canadienne plus concurrentielle et plus prospère.

[Français]

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Varone : Je vais poser la même question qu'au groupe de témoins précédent.

Y a-t-il dans le projet de loi S-239 quelque chose qui vous aide à maîtriser la prolifération des « clauses d'exclusivité »? Ce n'est pas une entrave au commerce interprovincial, mais simplement un obstacle à la concurrence. Je sais que vous avez formulé des recommandations contre le recours aux « clauses d'exclusivité ». Ce projet de loi vous donne-t-il les outils nécessaires pour endiguer cette épidémie?

M. Chiasson : C'est une excellente question, et j'ai de bonnes nouvelles pour vous. Lorsque nous avons réalisé notre étude sur le secteur de l'épicerie de détail, nous avons constaté que les restrictions imposées sur les biens immobiliers constituaient un obstacle à l'entrée sur ce marché. Le gouvernement a ensuite modifié la Loi sur la concurrence afin de nous donner des outils plus efficaces pour appliquer la loi dans ces domaines, et le Manitoba est allé jusqu'à interdire ces restrictions sur son territoire.

Since then, we've secured commitments, binding in the case of Empire, and voluntary in the case of Loblaws and Walmart, to not enforce those types of clauses, as it pertains to retail grocery stores. We're already starting to see some progress as a result of this.

If we had had this bill at that time, other provinces other than Manitoba might have been required to respond to that recommendation and say whether or not they thought it was a good idea.

Senator Varone: Will this bill make that response retroactive?

Mr. Chiasson: The way we understand it, it would only apply to formal market studies, and we've now only had that since 2023. The previous study was done outside of that framework, so it would likely not apply retroactively.

Senator Varone: Thank you.

Senator Fridhandler: I have a question on the act more broadly.

Are there sanctions in the act relative to a non-response from a federal institution? I'm not quite concerned about provincial, but if the feds don't respond, would you post, "No response from the institution head"?

Mr. Chiasson: That's right. There's no sanction contemplated here. In theory, somebody could bring a judicial review application, and maybe a court would order the response. That would be embarrassing.

I do think federal institutions don't like to see statutory requirements lapse, so we would expect that we would typically get a response. Part of our role would be, when the deadline gets closer, to provide reminders that one is due, so we would do that.

Senator Fridhandler: I'm assuming — but you can advise me from the department's perspective — that the use of "may" in the provincial response requirement is simply because of a constitutional concern that you can't impose that, or do you believe that you have the constitutional authority to otherwise put "shall" in there as well?

Mr. Chiasson: We're not constitutional experts, but we understand that that is the spirit of "may" versus "must." Writing a law that would require provincial institutions to respond may go beyond what we're allowed to do.

Senator Fridhandler: What public website might you use?

Depuis, nous avons obtenu des engagements, contraignants dans le cas d'Empire et volontaires dans le cas de Loblaws et de Walmart, à ne pas faire appliquer ce type de clauses en ce qui concerne les épiceries de détail. Nous commençons déjà à voir certains progrès grâce à cela.

Si ce projet de loi avait existé à l'époque, d'autres provinces que le Manitoba auraient peut-être été tenues de répondre à cette recommandation et de dire si elles la jugeaient bonne ou non.

Le sénateur Varone : Ce projet de loi rendra-t-il cette réponse rétroactive?

M. Chiasson : Selon notre interprétation, il s'appliquerait uniquement aux études de marché officielles, et nous ne disposons de ce cadre que depuis 2023. L'étude précédente a été menée en dehors de ce cadre, de sorte qu'il ne s'appliquerait probablement pas rétroactivement.

Le sénateur Varone : Merci.

Le sénateur Fridhandler : J'ai une question sur la loi de façon plus générale.

La loi prévoit-elle des sanctions si une institution fédérale ne répond pas? Les institutions provinciales me préoccupent moins, mais, si les institutions fédérales ne répondent pas, publierez-vous un avis disant : « Aucune réponse du responsable de l'institution »?

M. Chiasson : C'est exact. Aucune sanction n'est prévue dans ce cas. En théorie, quelqu'un pourrait présenter une demande de contrôle judiciaire, et un tribunal pourrait peut-être ordonner une réponse. Ce serait embarrassant.

Je pense que les institutions fédérales n'aiment pas laisser passer les échéances prévues par la loi. Nous nous attendrions donc à recevoir une réponse dans la plupart des cas. Notre rôle consisterait notamment à rappeler, à l'approche de l'échéance, qu'une réponse est attendue. C'est donc ce que nous ferions.

Le sénateur Fridhandler : Je suppose — mais vous pourriez me donner le point de vue du ministère — que l'emploi du terme « peut » dans la disposition relative à la réponse des provinces tient simplement à des considérations constitutionnelles qui vous empêchent de leur imposer cette obligation. Ou croyez-vous avoir la compétence constitutionnelle nécessaire pour utiliser également le terme « doit »?

M. Chiasson : Nous ne sommes pas des spécialistes du droit constitutionnel, mais nous comprenons que c'est ce qui explique le choix de « peut » plutôt que de « doit ». Adopter une loi obligeant les institutions provinciales à répondre pourrait aller au-delà de ce qu'il nous est permis de faire.

Le sénateur Fridhandler : Quel site Web public pourriez-vous utiliser?

Mr. Chiasson: Our own. We would have no interest in posting these on some other website.

Senator Fridhandler: So an amendment would be quite acceptable to you?

Mr. Chiasson: Suppose it said, "The Competition Bureau's website," and our name changed, we might have to change that over time, but I'm sure the drafters could find some way to do that.

Senator C. Deacon: Thank you very much, Mr. Callaghan and Mr. Chiasson, for being here. We are always glad to see you at the Banking Committee.

I wanted to drill into the retroactive element because I think it could be very useful for you to be able to go back and revisit past work and be able to bring it back to life. Have you contemplated a potential amendment that would change the language that would enable you to do this on a retroactive basis?

Bradley Callaghan, Associate Deputy Commissioner, Competition Promotion Branch, Competition Bureau Canada: It's not something that we have really discussed in detail in advance of coming here today. We recognize it's a question that the committee is interested in. Certainly, that consideration is not reflected in our submission.

As my colleague has pointed out, although the bureau has done market studies for a long time, they've only recently started under a formal power, section 10.1 of the Competition Act, which came out of these waves of amendments that improved and strengthened the Competition Act. One gave us more information-gathering power so that our findings had even more credibility to them, but it also introduced a more formal system, more procedures and a role for consultation with the minister.

We're still living in a relatively recent history. We've only had one completed study — that's our airlines market study — and we currently have one in terms of SMEs. There are a number of market studies that really go back to self-regulated professions and generic pharmaceuticals, so it could potentially stretch relatively far back.

Senator C. Deacon: Do you see benefit in that? I'm seeing it superficially as a non-expert. Do you see benefit in being able to bring those studies back to life and ask for a response?

Mr. Callaghan: Obviously, our interest is in more competition. We're in favour of this bill because it would bring some transparency to the consideration of these recommendations. We make the recommendations so that,

M. Chiasson : Le nôtre. Nous n'aurions aucun intérêt à publier ces réponses sur un autre site Web.

Le sénateur Fridhandler : Un amendement à cet égard vous conviendrait donc tout à fait?

M. Chiasson : Supposons que l'on écrive « le site Web du Bureau de la concurrence » et que notre nom change. Il faudrait peut-être modifier le libellé au fil du temps, mais je suis certain que les rédacteurs pourraient trouver une solution.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup, monsieur Callaghan et monsieur Chiasson, d'être ici. Nous sommes toujours ravis de vous accueillir au Comité des banques.

Je souhaitais approfondir la question de la rétroactivité, car je pense qu'il pourrait être très utile pour vous de pouvoir revenir sur des travaux antérieurs et de leur redonner vie. Avez-vous envisagé un amendement éventuel qui modifierait le libellé de sorte que vous puissiez agir de manière rétroactive?

Bradley Callaghan, sous-commissaire délégué, Direction générale de la promotion de la concurrence, Bureau de la concurrence Canada : Ce n'est pas une question que nous avons vraiment débattue avant de venir ici aujourd'hui. Nous reconnaissons que c'est un sujet qui intéresse le comité. Il est certain que notre mémoire n'aborde pas cet aspect.

Comme l'a souligné mon collègue, bien que le bureau mène des études de marché depuis longtemps, ce n'est que récemment qu'il le fait en vertu d'un pouvoir officiel, soit l'article 10.1 de la Loi sur la concurrence, le résultat des nombreux amendements successifs qui ont amélioré et renforcé cette loi. Un de ces amendements nous a conféré davantage de pouvoirs pour la collecte de renseignements afin que nos conclusions soient encore plus crédibles, mais il a aussi instauré un système plus formel, davantage de procédures et un rôle de consultation du ministre.

Nous sommes encore dans une période relativement récente. Nous n'avons mené à terme qu'une seule étude — celle sur le marché des compagnies aériennes — et nous en menons actuellement une autre sur les PME. Il y a un certain nombre d'études de marché qui remontent en réalité aux professions autoréglementées et aux médicaments génériques; cela pourrait donc remonter assez loin dans le temps.

Le sénateur C. Deacon : Y voyez-vous un avantage? Je ne suis pas un expert et je n'y vois qu'un avantage superficiel. Voyez-vous un avantage à pouvoir redonner vie à ces études et obtenir une réponse?

M. Callaghan : De toute évidence, notre intérêt réside dans une concurrence accrue. Nous appuyons ce projet de loi, car il apporterait une certaine transparence à l'examen de ces recommandations. Nous formulons ces recommandations dans

hopefully, they'll be acted upon. There's a selfish interest in the competition mandate for those kinds of things.

There are some hindsight questions in terms of how the bureau conducting that report may have framed the recommendations. Obviously, they were working under a different act at the time.

One thing we would be mindful of, if the bill were to move forward, is being very clear and targeted about whom the recommendations would apply to and who we are recommending would make changes. It was a different act at the time.

Senator C. Deacon: All I'm asking is that you consider that if there is value there to make sure that this is as inclusive as could be helpful. Who knows how long it will take for this bill to go through and what studies you may have completed by then? I would ask you, if you see an opportunity there, to please get back to the committee. Thank you.

[Translation]

Senator Henkel: Welcome.

In her letter dated September 2, 2026, to our committee, Ms. Pratte notes that in the U.K., the government is committed to making it clear why it is refusing a recommendation. Would you like Bill S-239 to be based on that same model so that, in the event of a refusal, you can also publish the justification for that refusal?

[English]

Mr. Chiasson: That's a really good question.

The U.K. has had this requirement since 2001. They've progressively strengthened it over time. It contemplates providing a clear explanation. This bill doesn't specify the nature of the recommendation; it leaves it open. It doesn't have a presumption that it would follow the recommendation. That would certainly strengthen this. From our point of view, there would be some upsides to that, but if it made passing this bill more difficult because of the awkwardness that would produce, then that would not be great.

Mr. Callaghan: One other consideration is how. My colleague will correct me if I'm wrong, but my understanding is that the U.K. commitment is a voluntary one. It has been long-standing. It has been in place for quite some time, and it has been re-upped under subsequent governments but is not codified in the law. Whereas the other example we give in our submission is New Zealand, where it's actually placed right into their Commerce Act.

l'espoir qu'elles soient mises en œuvre. Il y a un intérêt égoïste dans le mandat de concurrence pour ce genre de chose.

On peut, en rétrospective, se poser certaines questions sur la façon dont le bureau chargé de ce rapport a pu formuler les recommandations. Bien sûr, il œuvrait en vertu d'une loi différente à l'époque.

Une chose qu'il nous faudra garder à l'esprit, si le projet de loi est adopté, est l'importance de préciser clairement qui sont les personnes visées par les recommandations et qui sont celles qui doivent apporter des changements. C'était une loi différente, à l'époque.

Le sénateur C. Deacon : Tout ce que je vous demande, c'est d'envisager la possibilité de voir à ce que ce projet de loi soit aussi inclusif que possible. Qui sait combien de temps il faudra pour qu'il soit adopté, et quelles études vous aurez peut-être menées d'ici là? Je vous demanderais, si vous y voyez une possibilité, de bien vouloir nous revenir là-dessus. Merci.

[Français]

La sénatrice Henkel : Bienvenue parmi nous.

Dans la lettre du 2 septembre 2026 adressée à notre comité, Mme Pratte souligne qu'au Royaume-Uni, le gouvernement s'engage à expliquer clairement pourquoi il refuse une recommandation. Souhaitez-vous que le projet de loi S-239 s'inspire de ce même modèle afin que, en cas de refus, vous puissiez aussi publier la justification de ce refus?

[Traduction]

M. Chiasson : C'est une très bonne question.

Le Royaume-Uni applique cette exigence depuis 2001. Il l'a progressivement renforcée au fil du temps; elle demande qu'une explication claire soit fournie. Le projet de loi ne précise pas la nature de la recommandation; il laisse la question ouverte. Il ne présume pas que la recommandation sera suivie. Cela renforcerait certainement le projet de loi. De notre point de vue, il y aurait certains avantages, mais si cela devait compliquer l'adoption du projet de loi en raison de la situation délicate subséquente, ce ne serait pas idéal.

M. Callaghan : Une autre considération concerne la manière de procéder. Mon collègue me corrigera si je me trompe, mais je crois qu'au Royaume-Uni, l'engagement est volontaire. L'exigence existe depuis longtemps. Elle est en vigueur depuis un certain temps déjà et a été reconduite par les gouvernements successifs, mais ce n'est pas une loi. En revanche, l'autre exemple que nous donnons dans notre mémoire est celui de la Nouvelle-Zélande, où cet engagement est en fait inscrit directement dans la Loi sur le commerce.

[Translation]

Senator Henkel: You were telling us a little earlier about the different provinces. When your studies identify a barrier to competition arising from rules that fall under the authority of multiple governments, how do you see the bureau's role?

[English]

Mr. Chiasson: If we were doing a market study that spanned different levels of government, where different players had different roles, we would have to be clear in our recommendations who the actor is that we're making the recommendation to.

If there were things that required coordination between those regulators, we'd have to think about things like whether we need a coordinated response or whether we are looking for individual responses. I can't say that we've given a ton of thought to that. Maybe we can take that away. Often, we can craft our recommendations in a way that there's one respondent and one answer that we're looking for, but we take the point that there could be special circumstances. There's nothing in the bill that would preclude coordination if the respondents chose to do so. Maybe we could suggest that when we make a recommendation.

Senator Loffreda: Thank you and welcome. My question is about balancing competition and financial stability. When examining barriers to entry and expansion in financial services, how do you distinguish unnecessary regulatory restrictions from prudential safeguards that protect financial stability? How would you assess whether the same protective objective could be achieved in a way that allows greater competition? We would all benefit from greater competition, as we saw in our study on SME financing.

Mr. Callaghan: We certainly agree. The balancing between a competing policy objective that another department may be carrying out in the role of competition is exactly what we are advocating for. We recognize that our studies are making recommendations focused on one outcome, and that is more competition. We know that that has to be weighed against something else.

In the finance space, obviously, one is financial stability. We know it's something that Canada and Canada's financial regulators have been particularly proud of coming out of the 2008 crisis. We have continued to push to understand whether there may be a cost to competition in terms of where that balance is struck. We have pushed for more thinking on that front. We've advocated for pro-competitive rules in terms of an open banking framework. We currently have a market study under way that

[Français]

La sénatrice Henkel : Vous nous parliez un peu plus tôt des différentes provinces. Lorsque vos études mettent en évidence un obstacle à la concurrence lié aux règles qui relèvent de plusieurs gouvernements, comment envisagez-vous le rôle du Bureau?

[Traduction]

M. Chiasson : Si nous menions une étude de marché couvrant différents ordres de gouvernement, où différents acteurs joueraient des rôles distincts, nous devrions préciser clairement dans nos recommandations à quel acteur elles s'adressent.

S'il y avait des éléments nécessitant une coordination entre ces organismes de réglementation, nous devrions nous demander, par exemple, si nous avons besoin d'une réponse coordonnée ou si nous recherchons des réponses individuelles. Je ne peux pas dire que nous y ayons longuement réfléchi. Peut-être que nous pourrions l'envisager. Souvent, nous pouvons formuler nos recommandations de sorte qu'il y ait un seul destinataire et une seule réponse attendue, mais nous comprenons qu'il puisse y avoir des circonstances particulières. Rien dans le projet de loi n'empêcherait une coordination si les destinataires choisissaient de le faire. Nous pourrions peut-être le proposer lorsque nous formulons une recommandation.

Le sénateur Loffreda : Merci et bienvenue. Ma question porte sur l'équilibre entre la concurrence et la stabilité financière. Lorsque vous examinez les obstacles à l'entrée et à l'expansion dans le secteur des services financiers, comment faites-vous la distinction entre les restrictions réglementaires inutiles et les sauvegardes qui préservent la stabilité financière? Comment détermineriez-vous si le même objectif de sauvegarde pourrait être atteint d'une manière qui permette une plus grande concurrence? Comme nous l'avons vu dans notre étude sur le financement des PME, une plus grande concurrence serait bénéfique pour tous.

M. Callaghan : Nous en convenons, certainement. Il est crucial de trouver un équilibre entre un objectif stratégique concurrentiel que pourrait mettre en œuvre un autre ministère dans le domaine de la concurrence, et les fonctions de ce ministère. Indéniablement, nos études produisent des recommandations axées sur un seul résultat : davantage de concurrence. Nous savons que cela doit être pesé en fonction d'autres considérations.

Dans le secteur financier, c'est la stabilité financière, bien sûr. Nous savons que c'est un aspect dont le Canada et ses organismes de réglementation financière sont particulièrement fiers depuis la crise de 2008. Nous avons continué à nous efforcer de déterminer si la concurrence pouvait avoir un coût selon le point d'équilibre trouvé. Nous avons encouragé une réflexion plus approfondie sur ce sujet. Nous avons plaidé en faveur de règles favorables à la concurrence dans le cadre d'un

you referenced, Senator Loffreda, in terms of loans that are given to small- and medium-sized enterprises and the financing that they can receive. We look forward to producing our report on that front.

It has been encouraging to hear some of the commentary coming out of the OSFI, which plays a significant role in this space. A lot of that discussion is about where that balance is being made and an understanding about whether there may be costs that had been taken on in terms of competition. We look forward to delivering our report before the holidays, and we certainly have a keen interest in making sure that competition is weighed fully when that balance is struck.

Senator Loffreda: I look forward to reading it. Thank you.

Senator Yussuff: Thank you again for being here. I have a couple of questions in a broader sense. Since the passage of Bill C-5, the provinces and federal government have been working extensively on breaking down interprovincial barriers. Have you started any work in trying to assess the progress and how it's aiding and supporting competition, in the broad sense of Canadian consumers, Canadians writ large? Are we making progress? This has been a 150-year endeavour. Is it better today? This, obviously, will give you some new tools, but will the things that we've committed to do as a country and in the legislature make any difference?

Mr. Chiasson: That's a great question. From our point of view, there has been a lot of progress. The federal government has removed all of the federal exceptions in the Canada Free Trade Agreement. It has also passed Bill C-5. The bureau supported that legislation. We provided a submission to the Senate as part of its study of that bill. All governments have now signed a Canadian Mutual Recognition Agreement on the Sale of Goods. There are some exceptions to that pertaining to food, alcohol, cannabis and tobacco, but those are being pursued on separate tracts.

There's also a commitment to extend this mutual recognition agreement to services by the end of the year. As it relates to labour mobility, there's now a 30-day service standard for a decision on credentialed recognition. If you're a licensed professional and want to move to another province, you're going to get a decision within 30 days. There's work on alcohol direct to consumer and interprovincial trucking regulations. We're seeing many announcements. Some of these things are commitments that still have to be ratified and brought into force. Part of our perspective is to continue urging provinces and territories to do that. We have done some discreet work with the CFIA on easing barriers to competition in the interprovincial trade of red meat. That's where we tend to get involved: where

système bancaire ouvert. Nous menons actuellement une étude de marché, à laquelle vous avez fait allusion, sénateur Loffreda, concernant les prêts accordés aux petites et moyennes entreprises et le financement qu'elles peuvent obtenir. Nous avons hâte de publier notre rapport à ce sujet.

Il est encourageant d'entendre certaines des observations émanant du Bureau du surintendant des institutions financières, qui joue un rôle important dans ce domaine. Une grande partie de la discussion porte sur la manière dont cet équilibre est établi et sur la nécessité de comprendre si la concurrence a entraîné des coûts. Nous espérons présenter notre rapport avant les Fêtes, et nous tenons certainement à ce que la concurrence soit pleinement prise en compte lorsque cet équilibre sera établi.

Le sénateur Loffreda : J'ai hâte de le lire. Merci.

Le sénateur Yussuff : Une fois de plus, merci de votre présence. J'ai quelques questions d'ordre plus général. Depuis l'adoption du projet de loi C-5, les provinces et le gouvernement fédéral ont déployé des efforts considérables pour éliminer les obstacles interprovinciaux. Avez-vous entrepris une certaine évaluation des progrès réalisés et de la manière dont cela favorise et soutient la concurrence, au sens large, pour les consommateurs canadiens et les Canadiens en général? Faisons-nous des progrès? C'est un effort qui dure depuis 150 ans. La situation est-elle meilleure aujourd'hui? Cela vous donnera évidemment de nouveaux outils, mais les mesures que nous nous sommes engagés à prendre en tant que pays et au sein de l'assemblée législative feront-elles bouger les choses?

M. Chiasson : C'est une excellente question. De notre point de vue, il y a eu beaucoup de progrès. Le gouvernement fédéral a supprimé toutes les exceptions fédérales prévues dans l'Accord de libre-échange canadien. Il a également adopté le projet de loi C-5. Le bureau a appuyé ce projet de loi. Nous avons présenté un mémoire au Sénat dans le cadre de son étude de ce projet de loi. Tous les gouvernements ont désormais signé un Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits. Il y a quelques exceptions concernant les aliments, l'alcool, le cannabis et le tabac, mais celles-ci sont traitées séparément.

Il est également question d'étendre aux services cet accord de reconnaissance mutuelle d'ici la fin de l'année. En ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, il y a maintenant une norme de 30 jours concernant la reconnaissance des titres de compétences. Tout professionnel détenteur d'un permis qui souhaite déménager dans une autre province doit obtenir une décision dans les 30 jours. Des travaux sont en cours concernant la vente directe d'alcool aux consommateurs et la réglementation du camionnage interprovincial. Nous voyons de nombreuses annonces. Certaines de ces mesures constituent des engagements qui doivent encore être ratifiés et mis en vigueur. Notre approche consiste notamment à continuer d'exhorter les provinces et les territoires à agir en ce sens. Nous avons mené avec l'Agence

there's a particular issue where the bureau's expertise is needed or helpful, and we provide that kind of expertise in that area.

Senator Yussuff: Procurement is a very sensitive matter depending where you are in the country and the role it plays. But it is also an important policy objective for local governments, jobs and development, and we're still a country with very different economies depending on where you sit. Have you ever measured the benefit of procurement and how it helped the country foster better distribution of wealth and development in regions in the context of who we are and the largeness of this country?

Mr. Chiasson: Procurement across all levels of government represents something like 15% of GDP. The OECD measures our procurement system, and we rank thirty-ninth in terms of competitiveness. The federal procurement ombud did a study that found that almost a third of federal contracts only receive one qualified bidder. I think there are some things we can do to improve the competitiveness of our procurement system and make it more accessible to SMEs.

Suppose were we to give advice on making a procurement framework more competition friendly. Would that be respecting a barrier to trade within Canada? If not, it might not require a response; so we might end up having to have a debate with the procurer about whether the response requirement is triggered. That's one of the reasons why we're seeking this clarification, just to avoid having to debate, technically, whether the response is triggered. Obviously, it's something to improve competition, but is it an internal trade barrier, or is it something else? That's why we're seeking that.

Senator Ringuette: There are also bureaucratic trade barriers. You've heard our first panel with Senator Klyne, who is sponsoring this bill, the questions, the answers and the back and forth. You made a recommendation in regard to clause 8. Do you stand by that, or are there some modifications you'd like to make to your recommendation of clause 8?

Mr. Chiasson: We stand by it. After hearing the testimony, it's now clear to us that what we're seeking is a clarification. The bill was always intended to be interpreted broadly, not to just be limited to interprovincial trade barriers but to any barrier to competition. We think that this amendment — maybe it's gilding

canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, quelques travaux discrets visant à réduire les obstacles à la concurrence dans le commerce interprovincial de la viande rouge. C'est là que nous intervenons généralement : lorsqu'il y a un enjeu particulier où l'expertise du Bureau est nécessaire ou utile, et nous fournissons ce genre d'expertise dans ce domaine.

Le sénateur Yussuff : Les marchés publics constituent une question très délicate selon la région du pays où l'on se trouve et le rôle qu'ils y jouent. Mais il s'agit également d'un objectif politique important pour les administrations locales, l'emploi et le développement, et nous restons un pays où l'économie varie considérablement d'une région à l'autre. Avez-vous déjà évalué les retombées positives des marchés publics et la manière dont elles ont aidé le pays à favoriser une meilleure répartition de la richesse et le développement des régions, compte tenu de notre identité et de l'immensité de ce pays?

M. Chiasson : Les marchés publics, tous les ordres de gouvernement confondus, représentent environ 15 % du PIB. L'OCDE évalue notre système de marchés publics, et nous nous classons au trente-neuvième rang sur le plan de la compétitivité. L'ombudsman fédéral des marchés publics a mené une étude qui a révélé que, dans près d'un tiers des contrats fédéraux, seul un soumissionnaire est admissible. Je pense qu'il y a des mesures que nous pouvons prendre pour améliorer la compétitivité de notre système de marchés publics et le rendre plus accessible aux PME.

Supposons que nous donnions des conseils sur la création d'un cadre de marchés publics plus propice à la concurrence. Cela constituerait-il une entrave au commerce à l'intérieur du Canada? Dans la négative, cela ne nécessiterait peut-être pas de réponse; nous pourrions donc nous retrouver à devoir débattre avec l'autorité responsable de l'acquisition pour déterminer si l'obligation de réponse s'applique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous demandons cet éclaircissement, simplement pour éviter d'avoir à débattre, d'un point de vue technique, de la question de savoir si l'obligation de réponse s'applique. Évidemment, il s'agit d'une mesure visant à améliorer la concurrence, mais est-ce une barrière au commerce intérieur, ou autre chose? Voilà pourquoi nous demandons cette précision.

La sénatrice Ringuette : Il existe également des barrières bureaucratiques au commerce. Vous avez entendu notre premier groupe de témoins avec le sénateur Klyne, qui parraine ce projet de loi, ainsi que les questions, les réponses et les conversations. Vous avez formulé une recommandation concernant l'article 8. Maintenez-vous cette recommandation, ou y a-t-il des modifications que vous aimeriez y apporter?

M. Chiasson : Nous la maintenons. Après avoir entendu les témoignages, nous sommes certains que nous cherchons un éclaircissement. Le projet de loi a toujours été conçu pour être interprété au sens large; il ne s'agissait pas de le limiter aux obstacles au commerce interprovincial, mais d'étendre sa portée

the lily — might help avoid unnecessary debate with a recipient institution about whether a responsible is required, if we can just simplify it.

But I take it that was always the intent behind this reform to begin with.

Senator Wallin: I'm going to come back to my question, too, from the first round. Are you at all concerned about what appears to be the ability to circumvent a 120-day clause by just saying, "I have a question, sir"?

Mr. Chiasson: I don't think we have a specific concern about that. I think governments will try to meet that. We went back and looked. The government has tabled something like 550 responses to House committee reports in the last 10 years. We're doing one or two market studies a year, so it's not a huge incremental ask for the government to do that.

Senator Wallin: Do you think there should be a sanction? That's the other thing you said. You can phone them and embarrass them, but there's no other sanction.

Mr. Chiasson: I don't think we would be seeking to sanction the government for not responding. We would expect the government to respond.

I don't want to get us off track, but when we're formulating a recommendation in a sector, like with airlines, we are in constant communication with that department. They're not surprised when we table a recommendation. It says 120 days, but in reality they have a lot longer to consider those types of things. They're already generating their own advice internally. What this bill requires is to publish it and send it to us, and we put it on our website.

Senator Wallin: Thank you.

The Chair: I will share something that is not from the chair; it's from a senator from Quebec. We appreciate very much what you're doing to protect consumers. The concern I have — I expressed a little bit in the first panel and I will try to share more now — is that I don't want the Competition Bureau to be involved in political games between provinces and Ottawa. We are in a federation with provinces, and some provinces are more protectionist than others. We understand your point that you will provide more transparency.

à tout obstacle à la concurrence. Nous pensons que cet amendement — même si c'est peut-être renchérisseur sur la perfection — pourrait aider à éviter un débat inutile avec une institution destinataire sur la question de savoir s'il doit y avoir un responsable, si nous pouvons simplifier les choses.

Mais je suppose que c'était là, dès le départ, l'intention sous-jacente de cette réforme.

La sénatrice Wallin : Je vais, moi aussi, revenir sur ma question posée lors de la première série. Êtes-vous préoccupés par ce qui semble être la possibilité de contourner l'article des 120 jours en posant simplement une question?

M. Chiasson : Je ne crois pas que cela nous préoccupe particulièrement. Je crois que les gouvernements s'efforceront de respecter cet article. Nous avons vérifié les chiffres. Le gouvernement a déposé quelque 550 réponses aux rapports de comité de la Chambre au cours des 10 dernières années. Nous réalisons une ou deux études de marché par année; ce n'est donc pas une charge de travail supplémentaire de taille pour le gouvernement.

La sénatrice Wallin : Pensez-vous qu'il devrait y avoir une sanction? C'est l'autre point que vous avez soulevé. On peut les appeler et les mettre dans l'embarras, mais il n'y a pas d'autre sanction.

M. Chiasson : Je ne crois pas que nous chercherions à sanctionner le gouvernement pour son absence de réponse. Nous nous attendrions simplement à ce qu'il réponde.

Je ne veux pas nous écarter du sujet, mais, lorsque nous formulons une recommandation dans un secteur, comme celui des transporteurs aériens, nous sommes en communication constante avec le ministère concerné. Ils ne sont pas surpris lorsque nous déposons une recommandation. Le délai est de 120 jours, mais, en réalité, ils disposent de beaucoup plus de temps pour examiner ce genre de question. Ils élaborent déjà leurs propres avis à l'interne. Ce que le projet de loi exige, c'est qu'ils les publient et nous les envoient, et nous les affichons sur notre site Web.

La sénatrice Wallin : Merci.

Le président : Je vais partager une remarque qui ne vient pas de la présidence, mais d'un sénateur du Québec. Nous apprécions grandement ce que vous faites pour protéger les consommateurs. Ma préoccupation — que j'ai brièvement évoquée lors du premier groupe de témoins et que je vais essayer d'approfondir maintenant — est que je ne veux pas que le Bureau de la concurrence soit impliqué dans des jeux politiques entre les provinces et Ottawa. Nous formons une fédération avec les provinces, et certaines provinces sont plus protectionnistes que d'autres. Nous comprenons votre argument selon lequel vous assurerez une plus grande transparence.

Fifteen years ago, we organized the first Canada-Ontario business forum, and our topic was to eliminate interprovincial trade barriers to promote trade. Here we are again. There are many aspects, including, for example, in construction, where we have more associations in Quebec than the others. I do not refer to language here; I just refer to the fact that drug pricing in Quebec is quite different. We encourage research and development in Quebec, and we have different pricing.

My concern is that, at some point, you would be in a political fight between Ottawa and some provinces, and at the end of the day, it's about disinformation that some politicians could use against the Competition Bureau.

It's more an assertion than a question, but this bill is a huge improvement when we limit it to the federal part. It's important that ministers do not hide and that they provide answers. However, I have a huge concern about being involved with the provincial side. In addition, it is a "may" response, of course, but I was surprised because, in the first panel, they mentioned that we can provide more room with the same staff. I expressed some doubt if you are going into the provincial area with this kind of thing.

If you want to react, it's good. Maybe you have some aspect that I'm missing, but this is more as a senator from Quebec than as a chair when I express this reaction to this bill.

Mr. Callaghan: Thank you, Mr. Chair, and to the senator from Quebec. One thing I would underline is that, whether it is a "must" or a "may," what the bill is looking for is a response, and not necessarily to take up the action. So our interest in this is to try to bring it into public light and to get more transparency on the consideration for our recommendations. It's not asking for it to be taken up. Obviously, our ultimate goal is that they will be taken up, but it's not to remove any agency from provinces and territories from deciding what is best for them.

I recognize that, obviously, in practice, the transparency would have some effect. It's the whole reason that it would be put there. But we recognize that governments are making important trade-offs. This is maybe going back to Senator Loffreda's question, and that was specific to the financial space. But we know that there are trade-offs made between the role of competition and some other public policy objectives, and it would be helpful, in our view, if those considerations are not just happening within departments and within individual

Il y a 15 ans, nous avons organisé le premier forum d'affaires Canada-Ontario, et notre thème portait sur l'élimination des barrières commerciales entre les provinces afin de promouvoir les échanges. Nous en sommes là de nouveau. Il y a de nombreux aspects à considérer, notamment dans le secteur de la construction, où le Québec compte plus d'associations que les autres provinces. Je ne parle pas ici de langue; je fais simplement référence au fait que la tarification des médicaments au Québec est très différente. Nous encourageons la recherche et le développement au Québec, et nos tarifs sont différents.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'à un moment donné, vous vous retrouviez pris dans une lutte politique entre Ottawa et certaines provinces, et qu'en fin de compte, il s'agisse de désinformation que certains politiciens pourraient utiliser contre le Bureau de la concurrence.

C'est davantage une affirmation qu'une question, mais le projet de loi constitue une amélioration considérable lorsqu'on le limite au volet fédéral. Il est important que les ministres ne se dérobent pas et qu'ils fournissent des réponses. Cependant, j'ai de sérieuses réserves quant à la participation du volet provincial. De plus, il s'agit bien sûr d'une réponse hypothétique, une possibilité, mais j'ai été surpris parce que, lors du premier groupe de témoins, on a mentionné qu'il serait possible d'en faire plus avec le même effectif. J'ai exprimé des doutes quant à l'idée de s'immiscer dans le domaine provincial avec ce genre de mesure.

Si vous souhaitez réagir, ce serait bien. Il y a peut-être un aspect qui m'échappe, mais c'est davantage en tant que sénateur du Québec qu'en tant que président que je m'exprime à propos du projet de loi.

M. Callaghan : Merci, monsieur le président, et merci au sénateur du Québec. Une chose que je tiens à souligner, c'est que, qu'il s'agisse d'une chose obligatoire ou facultative, ce que le projet de loi vise, c'est l'obtention d'une réponse et pas nécessairement la prise de mesures. Notre intérêt, dans ce dossier, est donc d'essayer de porter la question à l'attention du public et d'obtenir plus de transparence en ce qui concerne la prise en compte de nos recommandations. Il ne s'agit pas d'exiger que ces recommandations soient adoptées. Évidemment, notre objectif ultime est qu'elles le soient, mais il ne s'agit pas de priver les provinces et les territoires de leur pouvoir de décider ce qui est le mieux pour eux.

Je reconnais que, bien sûr, dans la pratique, la transparence aurait un certain effet. C'est d'ailleurs la raison même pour laquelle elle serait mise en place. Mais nous reconnaissons que les gouvernements font d'importants compromis. Cela nous ramène peut-être à la question du sénateur Loffreda, qui portait sur le secteur financier en particulier. Mais nous savons qu'il y a des compromis entre le rôle de la concurrence et d'autres objectifs de politique publique, et il serait utile, à notre avis, que ces considérations ne se limitent pas aux ministères et aux

governments, and it can be brought into public light as to how those decisions are made. That still respects some room for governments to decide what is right. But Canadians would be able to understand how those decisions are made and where those evaluations are made, and the role competition will play.

The Chair: You have many friends around the table, and many people who are watching us appreciate what you're doing, but at some point, we want to protect not only your neutrality and credibility but your franchise as well.

We have time for a second round. We have 20 minutes. Maybe we can limit to two minutes each, if possible.

Senator Varone: My question doesn't exactly relate to Bill S-239, but I'm wondering how your radar works. How do you find anti-competitive behaviour, whether it is between provinces or in industry? Where is your suggestion box? Do people actually email you about anti-competitive behaviour? How do you do your reconnaissance across the country?

Mr. Chiasson: It's a great question. Yes, complaints come in. I think we get tens of thousands a year through our website. We also do proactive intelligence gathering. We also have an immunity and leniency program, which encourages conspirators that are part of a cartel to come forward and tell us about it, and they can benefit from our immunity program. We also have partnerships with other law enforcement agencies at the federal or provincial level internationally, so we have a funnel where we are taking in as much information as we can and making decisions about what things to investigate.

Senator Varone: Do you find that you are well served by what you have?

Mr. Chiasson: Yes.

Senator Varone: Okay. Thank you.

Senator Loffreda: My question is about turning responses into results. We always say that what you measure improves. Once government responses are published, how would you track whether accepted recommendations are implemented? Would you support an annual public progress report identifying overdue responses, outstanding commitments and measurable results, such as greater consumer choice or improved financing conditions for SMEs? Would you support reporting back on an annual basis? This would show who is not responding, who is

gouvernements particuliers, mais qu'elles soient portées à la connaissance du public afin qu'il comprenne comment ces décisions sont prises. Cela laisse tout de même aux gouvernements une certaine marge de manœuvre pour décider de ce qui est juste. Mais les Canadiens seraient ainsi en mesure de comprendre comment ces décisions sont prises, où ces évaluations sont effectuées, et quel sera le rôle de la concurrence.

Le président : Vous avez de nombreux amis autour de cette table, et beaucoup de gens qui nous regardent apprécient ce que vous faites, en fin de compte, nous voulons protéger non seulement votre neutralité et votre crédibilité, mais aussi votre indépendance.

Nous avons suffisamment de temps pour une deuxième série de questions. Il reste 20 minutes. Nous pourrions peut-être limiter les interventions à deux minutes chacune, si possible.

Le sénateur Varone : Ma question ne porte pas exactement sur le projet de loi S-239, mais je me demande comment fonctionne votre système de détection. Comment repérez-vous les comportements anticoncurrentiels, qu'ils se produisent entre les provinces ou au sein d'un secteur d'activité? Où se trouve votre boîte à suggestions? Les gens vous envoient-ils réellement des courriels au sujet de comportements anticoncurrentiels? Comment menez-vous vos enquêtes dans l'ensemble du pays?

M. Chiasson : C'est une excellente question. Oui, nous recevons des plaintes. Je crois que nous en recevons 10 000 par année par l'entremise de notre site Web. Nous menons également des activités proactives de collecte de renseignements. Nous disposons aussi d'un programme d'immunité et de clémence, qui encourage les complices faisant partie d'un cartel à se manifester et à nous en faire part, ce qui leur permet de bénéficier de notre programme d'immunité. Nous avons également établi des alliances avec d'autres organismes d'application de la loi, tant à l'échelle fédérale, provinciale qu'internationale. Nous disposons donc d'un système par lequel nous recueillons autant d'information que possible pour prendre des décisions concernant les dossiers que nous examinons.

Le sénateur Varone : Estimez-vous que les ressources dont vous disposez vous suffisent?

M. Chiasson : Oui.

Le sénateur Varone : Très bien. Merci.

Le sénateur Loffreda : Ma question porte sur la manière de transformer les réponses en résultats. On dit toujours que ce qu'on mesure s'améliore. Une fois que les réponses du gouvernement sont publiées, comment vérifieriez-vous si les recommandations acceptées sont mises en œuvre? Seriez-vous favorable à la production tous les ans d'un rapport d'étape public indiquant les réponses en retard, les engagements non respectés et les résultats mesurables, tels qu'un plus grand choix pour les consommateurs ou de meilleures conditions de financement pour

responding and the measured results. We invest so much money, but we could improve on tracking results.

Mr. Chiasson: That's a very good idea. What we would be looking at is sort of short-, medium- and long-term performance indicators. For one, we would be looking at whether our regulators are providing a response. Is that response clear and comprehensive? Is it timely? Then we would be looking at whether they are actually following through on the things they say in the response. If it's a promise to introduce some law or make some amendment, has that been done? Then we would be looking at whether that actually had some effect on competition. Did it actually lower prices? Did it actually allow for more entry? Then you obtain a fuller picture of the benefits of a change like this. Yes, absolutely.

Senator Loffreda: So you would make a report?

Mr. Chiasson: We might not have annual reporting. We would have to think about that.

Senator Loffreda: Why not?

Mr. Chiasson: We're doing one or two studies a year, so that may not be the right cadence.

Senator Loffreda: This is an important issue, isn't it?

Mr. Chiasson: We certainly publish an annual report, and we have annual performance reporting on what we're doing. So there is already some form of that, but maybe we can think about how to incorporate this tracking.

Senator Loffreda: Sure. It would be nice to increase competition and eliminate interprovincial trade barriers. They've been contemplating doing it for 10 years. Thank you for that.

[Translation]

Senator Henkel: Thank you for your work. I have a quick question: How many people are in your office?

[English]

Mr. Chiasson: We have about 500 people: some in headquarters in Ottawa and some in our Vancouver, Toronto and Montreal regional offices.

[Translation]

Senator Henkel: Going back to your neutrality and the work you want to accomplish through this bill, I'd like to return to the French language. We're talking about costs, gains and productivity, but how are you going to be able to maintain your

les PME? Seriez-vous favorable à la publication d'un rapport annuel? Cela permettrait de montrer qui ne répond pas, qui répond et les résultats mesurés. Nous investissons tellement d'argent; nous pourrions améliorer le suivi des résultats.

M. Chiasson : C'est une très bonne idée. Nous pourrions établir des indicateurs de rendement à court, moyen et long terme. Nous pourrions commencer par vérifier si nos organismes de réglementation fournissent une réponse. Cette réponse est-elle claire et exhaustive? Est-elle opportune? Puis, nous vérifierions s'ils donnent réellement suite à ce qu'ils disent dans leur réponse. S'il s'agit d'une promesse d'adopter une loi ou d'apporter un amendement, cela a-t-il été fait? Ensuite, nous examinerions si cela a réellement eu un effet sur la concurrence. Cela a-t-il réellement fait baisser les prix? Cela a-t-il réellement favorisé l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché? On obtient alors une image plus complète des avantages d'un changement comme celui-ci. Oui, tout à fait.

Le sénateur Loffreda : Vous rédigeriez donc un rapport?

M. Chiasson : Ce ne serait peut-être pas un rapport annuel. Il faudra y réfléchir.

Le sénateur Loffreda : Pourquoi pas?

M. Chiasson : Nous menons une ou deux études par année; ce n'est donc peut-être pas le bon cycle.

Le sénateur Loffreda : C'est une question importante, n'est-ce pas?

M. Chiasson : Nous publions certainement un rapport annuel, et nous rendons compte chaque année de nos résultats. Il y a donc déjà une forme de rapport de situation, mais nous pourrions peut-être réfléchir à la manière d'y intégrer ce suivi.

Le sénateur Loffreda : Certainement. Ce serait bien d'accroître la concurrence et d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Cela fait 10 ans qu'on parle de le faire. Merci pour cette précision.

[Français]

La sénatrice Henkel : Merci pour votre travail. J'ai une question rapide : combien êtes-vous dans votre bureau?

[Traduction]

M. Chiasson : Nous comptons environ 500 employés, certains au siège social à Ottawa et d'autres dans nos bureaux régionaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal.

[Français]

La sénatrice Henkel : Si je reviens à votre neutralité et au travail que vous voulez accomplir avec ce projet de loi, je veux revenir sur la langue française. On parle de coût, de gain et de productivité, mais comment allez-vous être capable de garder

neutrality? For example, in Quebec, it is a legal obligation to have in both languages — in English and French — the instructions for use, labelling, and so on. However, in other provinces, businesses are not required to use both languages. They use only English in the majority of cases. There is already a difference in the costs imposed on small- and medium-sized businesses.

How will you determine whether competition is fair, unfair, legal or illegal? There's already a cost difference for competition.

[English]

Mr. Chiasson: It's a great question. We touched on it a little bit before. It's broader than just language. There are differences between provinces that have to deal with geography or climate, highway infrastructure, resources or preferences. If those differences are the reason behind a trade barrier, that is not per se the issue for us. We are focused on where the trade barrier does not have a legitimate business justification, where there is no reason why the requirements can't be harmonized or where the benefits to competition would outweigh those other considerations. But we are not trying to seek to promote competition at all costs, be it language or other values that provinces might have.

Part of what makes us neutral is that we're not actually questioning the policy objective; we're trying to find a competition-friendly way of still achieving it.

[Translation]

Senator Henkel: With respect to your neutrality, do you have a recommendation on how that should be managed, given that companies have already raised this issue in terms of competition? I understand that it may not be within your mandate, but whose responsibility is it? How can we address this kind of competition and competitive trade barriers across the country?

[English]

Mr. Callaghan: We can continue to think about that. My colleague explained it well. The only thing I would comment on is that we're thinking about those aspects, both in terms of the trade-offs of different public policy objectives and, apart from that, competition. Where there is something that is changing costs, and that might change our analysis of how competition is working, then, obviously, it's a relevant factor. That's already part of our day-to-day work that we would do — evaluating how markets are working and what role aspects like that might play in terms of competition within a market.

votre neutralité? Par exemple, au Québec, c'est une obligation légale d'avoir dans les deux langues — en anglais et en français — les modes d'emploi, les étiquetages, etc.. Toutefois, dans d'autres provinces, les entreprises ne sont pas obligées d'utiliser les deux langues. Elles n'utilisent que la langue anglaise dans la majorité des cas. Déjà là, les coûts imposés aux petites et moyennes entreprises sont différents.

Comment allez-vous déterminer s'il s'agit d'une concurrence juste, injuste, légale ou illégale? Il y a quand même une différence de coûts déjà pour la concurrence.

[Traduction]

M. Chiasson : C'est une excellente question. Nous en avons un peu parlé tout à l'heure. Il ne s'agit pas que de la question linguistique. Il existe des différences entre les provinces liées à la géographie, au climat, aux infrastructures routières, aux ressources ou aux préférences. Si ces différences sont à l'origine d'une entrave au commerce, ce n'est pas en soi le problème pour nous. Nous nous concentrons sur les cas où l'entrave au commerce n'a pas de justification commerciale légitime, où rien n'empêche d'harmoniser les exigences ou où les avantages pour la concurrence l'emporteraient sur ces autres considérations. Cependant, nous ne cherchons pas à promouvoir la concurrence à tout prix, qu'il s'agisse de la langue ou d'autres valeurs que les provinces pourraient avoir.

Notre neutralité tient notamment à ce que nous ne remettons pas en question l'objectif en matière de politique. En fait, nous essayons de trouver un moyen de l'atteindre qui soit favorable à la concurrence.

[Français]

La sénatrice Henkel : En ce qui a trait à votre neutralité, une recommandation là-dessus, sur la manière de la gérer, parce que des entreprises ont déjà posé la question sur le plan de la concurrence. Je comprends que ce n'est peut-être pas de votre ressort, mais de qui cela relève-t-il? Comment peut-on régler ce genre de compétitivité, de barrières commerciales concurrentielles à travers ce pays?

[Traduction]

M. Callaghan : Nous pouvons continuer d'y réfléchir. Mon collègue l'a bien expliqué. J'ajouterai seulement que nous tenons compte de ces aspects, tant en ce qui concerne les compromis entre différents objectifs de politique publique qu'en matière, aussi, de concurrence. Si un élément modifie les coûts et risque de changer notre analyse du fonctionnement de la concurrence, il s'agit évidemment d'un facteur pertinent. Cela fait déjà partie de notre travail quotidien, qui consiste à évaluer le fonctionnement des marchés et le rôle que de tels aspects pourraient jouer en matière de concurrence sur un marché.

Senator Papatello: Do you receive requests by international companies outside of Canada or outside governmental jurisdictions for potential study by your office? How many of those would you get as a percentage of your work?

Mr. Callaghan: We do liaise with international counterparts. In most cases, they are probably very focused on doing their own studies in their own jurisdictions.

Senator Papatello: What if there were an automaker that was trying to sell in Canada, and it wasn't meeting our safety standards, for example? If they called your office and said, "We feel that we're being unduly treated, and this is not fair competition." Would you take on that kind of study?

Mr. Callaghan: We would consider all these things on a case-by-case basis. Certainly, it wouldn't just trigger a study.

To separate a few things here, maybe your question is more along the lines of whether there might be conduct that could violate some of the conduct sections of our Competition Act rather than starting a market study. The two things are different. The conduct concerns are something that we would get all the evidence to see if we would bring a case before the courts to try to stop or change the conduct.

With regard to a market study that is really the focus of the discussion here today, our recommendations are really focused on policymakers, on that front. When international partners reach out with ideas about what is worthwhile to study, we think about what is in the public interest of competition in Canada, so we listen, but it certainly wouldn't bind the Competition Bureau in any way.

Senator Yussuff: Our country is in a very precarious challenge right now. Our biggest trading partner is having a really horrible row with us. It's not about to end anytime soon. The provincial and federal governments are making conscious decisions about the procurement of Canadian products because of jobs and trying to make the economy resilient. It's going to have an effect on how consumers are experiencing prices.

This may not be permanent, but the reality is that we're in it. We don't know when it's going to come to an end. Do you assess that in a way that says, "The value is about protecting the Canadian economy, but at the same time, it is a price to pay for it," because, ultimately, you are the only people who can make a difference in your choices here? How do you assess that in the broader policy framework?

La sénatrice Papatello : Recevez-vous de la part d'entreprises internationales situées à l'extérieur du Canada ou ne relevant pas des compétences gouvernementales des demandes d'études potentielles par le bureau? Quelle proportion de votre travail ces demandes représentent-elles?

M. Callaghan : Nous entretenons des liens avec des homologues étrangers. Dans la plupart des cas, ils se concentrent probablement sur la réalisation de leurs propres études sur leurs propres territoires.

La sénatrice Papatello : Que se passerait-il si un constructeur automobile cherchait à vendre au Canada et qu'il ne respectait nos normes de sécurité, par exemple? S'il appelait le bureau pour dire qu'il s'estime traité de manière abusive et que ce n'est pas cela, la concurrence loyale. Accepteriez-vous de mener ce genre d'étude?

M. Callaghan : Nous examinerions tous ces éléments au cas par cas. Bien entendu, cela ne déclencherait pas d'emblée une étude.

Pour clarifier les choses, votre question porte peut-être plus sur l'existence éventuelle d'un comportement susceptible d'enfreindre certains articles de notre Loi sur la concurrence relatifs aux pratiques commerciales que sur le lancement d'une étude de marché. Ce sont deux choses différentes. En cas de préoccupations concernant les pratiques commerciales, nous rassemblerions toutes les données probantes afin de voir s'il y a lieu de porter l'affaire devant les tribunaux pour essayer de mettre fin à ce comportement ou de le faire changer.

En ce qui concerne l'étude de marché, sur laquelle porte véritablement la discussion aujourd'hui, nos recommandations s'adressent avant tout aux décideurs. Quand des partenaires étrangers nous font part d'idées de sujets qui méritent d'être étudiés, nous réfléchissons à ce qui est dans l'intérêt public en matière de concurrence au Canada. Nous les écoutons donc, mais cela ne lie en aucun cas le Bureau de la concurrence.

Le sénateur Yussuff : Notre pays fait actuellement face à un problème très délicat. Notre principal partenaire commercial est en plein conflit avec nous. Et cela ne semble pas près de prendre fin. Les gouvernements provinciaux et fédéral choisissent de façon délibérée d'acheter des produits canadiens pour préserver les emplois et contribuer à la résilience de l'économie. Cela aura des répercussions sur les prix pour les consommateurs.

Cette situation n'est peut-être pas permanente, mais il n'en reste pas moins que c'est ce que nous vivons. Nous ne savons pas quand elle prendra fin. Est-ce que vous vous dites : « L'enjeu, c'est de protéger l'économie canadienne, mais en même temps, c'est un prix à payer pour y parvenir », parce qu'en fin de compte, vous êtes les seules personnes qui peuvent faire bouger les choses par vos choix en l'occurrence? Comment évaluez-vous cela dans le cadre stratégique plus général?

Mr. Chiasson: We would distinguish between some of the short-term things that governments are doing to shore up domestic industries and prevent scarring, which is absolutely, from our point of view, legitimate. They are not just doing that. They are also doing some long-term things to open up markets to greater competition.

Internal trade liberalization is just one aspect of that, but I also spoke about the federal government's whole-of-government competition plan, and a big part of the thinking behind it is that this is a way to make our domestic industries more productive so that they are more able to compete on the global scale. Those objectives can work in tandem and need not conflict with one another. There are things we could be doing on procurement to open up to more domestic bidders, but there are also some things that we could be doing to support domestic industries. They need not be in conflict.

Senator Yussuff: Along the same lines, in the context of trying to assess all of this, at this particular moment, there is a cost, obviously. When you take certain aspects out of competition in the market with traditional players, somebody is going to pay for that. But in the context of Canadians understanding some of this, there has been a lot of hype about the cost for interprovincial trade barriers. Some people just inflate what the savings might be if you break it all down.

Would you assess, at some point, as we keep breaking the barriers down, that we are achieving the savings that supposedly come from this? Is the consumer better off today as a result of breaking down the barriers?

Mr. Chiasson: I don't think we are, on an ongoing basis, doing that kind of modelling. Our perspective is that if we can open up markets to greater competition without sacrificing important policy objectives, then we should do so. Generally speaking, when you open up markets to more competition, there is a lot of evidence that that tends to lower prices, boost wages, increase innovation and increase productivity.

That's why we support those types of efforts. We would expect to see those types of gains if we make these types of changes.

Senator Yussuff: I listen to the critics. I think they have a legitimate argument. But at some point, the consumers need to know supposedly the things that are going to make the economy more competitive. By the way, a can of Coke is still as expensive as it was three months ago, six months ago or three years ago. The consumers need to have some assurances that what we're doing is making a difference in their lives.

M. Chiasson : Nous faisons la distinction entre des mesures à court terme que les gouvernements prennent pour soutenir les industries nationales et empêcher des séquelles, ce qui est tout à fait légitime, de notre point de vue. Ils ne font pas que cela. Ils prennent aussi des mesures à long terme pour ouvrir les marchés à plus de concurrence.

La libéralisation du commerce intérieur n'en est qu'un aspect, mais j'ai également évoqué le Plan pangouvernemental pour la concurrence du gouvernement fédéral, et une grande partie de la réflexion qui le sous-tend repose sur l'idée qu'il s'agit d'un moyen de rendre nos industries nationales plus productives, afin qu'elles soient plus à même de rivaliser à l'échelle mondiale. Ces objectifs peuvent aller de pair et ne sont pas nécessairement contradictoires. Nous pourrions prendre certaines mesures en matière d'approvisionnement pour ouvrir le marché à un plus grand nombre de soumissionnaires nationaux, mais nous pourrions aussi en prendre pour soutenir les industries nationales. Ces deux approches ne sont pas nécessairement contradictoires.

Le sénateur Yussuff : Dans le même ordre d'idées, si l'on essaie d'évaluer tout cela, à l'heure actuelle, on voit qu'il y a évidemment un coût. Si l'on soustrait certains aspects à la concurrence sur le marché avec les acteurs traditionnels, quelqu'un en fera les frais. Cependant, afin d'éclairer les Canadiens sur le sujet, on parle beaucoup du coût des entraves au commerce interprovincial. Certains exagèrent tout simplement les économies potentielles, si l'on regarde dans les détails.

Est-ce que vous évaluez, à un moment donné, tandis que nous continuons à éliminer les entraves, les économies censées en découler? Le consommateur est-il mieux loti aujourd'hui du fait de l'élimination de ces entraves?

M. Chiasson : Je ne pense pas que nous fassions ce genre de modélisation de façon continue. Notre point de vue est que, si nous pouvons ouvrir les marchés à plus de concurrence sans sacrifier des objectifs stratégiques importants, alors nous devrions le faire. De manière générale, quand on ouvre les marchés à plus de concurrence, beaucoup de données montrent que cela tend à faire baisser les prix, à stimuler les salaires, à favoriser l'innovation et à augmenter la productivité.

C'est pourquoi nous appuyons ce genre d'initiatives. Nous nous attendrions à constater ce genre de gains, si nous mettons en œuvre ce type de changements.

Le sénateur Yussuff : J'écoute les critiques. Je pense qu'ils ont des arguments valables. Cependant, à un moment donné, les consommateurs doivent savoir ce qui est censé rendre l'économie plus compétitive. Au fait, une canette de Coca-Cola coûte toujours aussi cher qu'il y a trois mois, six mois ou trois ans. Les consommateurs ont besoin de savoir que ce que nous faisons leur améliore la vie.

Mr. Chiasson: We are encountering this all the time. There have been various forms of relief given on the price of gas, but the price of gas keeps going up. Obviously, we don't see the counterfactual of what prices would be without this relief. It's tough to do those types of studies. We try to reinforce the message that competition is good for consumers, workers and businesses.

We have commissioned a few studies that try to quantify the gains that could come from extending open banking to insurance or could come from bringing down barriers to competition in regulated sectors.

Mr. Callaghan: We know of the examples that Senator Klyne's office mentioned in the testimony earlier. The example from Australia is not untested. There, they have had a dedicated pro-competitive review and upgrade to all of their rules to see what would happen. As was mentioned, the proof is in the pudding. There was an increase in 2.5% of GDP, which they said is really a conservative estimate. It's real money. I think they estimate it to be about 5,000 Australian dollars for each family.

I certainly take your point, senator, that it can be hard when people are buying groceries that are expensive. We continue to work on that issue as well. But these kinds of bigger effects of a large-scale addressing of a problem like this have a payoff too.

The Chair: Talking about gasoline prices, the finance minister, last week, put his faith in you to monitor the situation to ensure that the tax rebate is going into the consumer's pocket. I highlighted to him that in the petroleum industry, in the second quarter, the profit was up 70%, but if you go to refining, downstream petroleum, the profit is up 180%, compared to the same quarter a year ago. So I expressed some doubt about the 100% tax rebate.

I don't know whether you go with your own incentive, whether parliamentarians have to give you a formal request or whether your conduct and market study are working. How is it working exactly?

Mr. Chiasson: With respect to gas prices, we are monitoring gas prices. If there were a conspiracy among producers not to pass through the excise tax savings, for example, that would be illegal. It would carry a very serious criminal sanction. It would be unwise for companies to do that.

We do look at patterns to see if there is suspicious behaviour.

M. Chiasson : C'est ce que nous constatons tout le temps. Différentes mesures ont été prises pour réduire le prix de l'essence, qui ne cesse toutefois d'augmenter. Évidemment, nous ne voyons pas, à l'inverse, quels seraient les prix sans ces aides. Il est difficile de mener ce genre d'études. Nous essayons de faire passer le message que la concurrence est bénéfique pour les consommateurs, les travailleurs et les entreprises.

Nous avons commandé quelques études visant à quantifier les gains qui pourraient découler de l'extension du système bancaire ouvert au secteur de l'assurance ou de l'élimination des obstacles à la concurrence dans les secteurs réglementés.

M. Callaghan : Nous connaissons les exemples que le bureau du sénateur Klyne a mentionnés plus tôt dans son témoignage. L'exemple australien n'est pas sans fondement. Les Australiens ont procédé à un examen des mesures favorables à la concurrence et à une mise à jour de l'ensemble de leurs règles pour voir ce qui se passerait. Comme on l'a dit, les faits parlent d'eux-mêmes. On a constaté une augmentation de 2,5 % du PIB, ce qui, selon eux, est en réalité une estimation prudente. C'est de l'argent concret. Je crois qu'ils estiment ce gain à environ 5 000 dollars australiens par famille.

Je comprends tout à fait que vous pensiez, sénateur, qu'il peut être difficile pour les Canadiens d'acheter des produits d'épicerie qui deviennent chers. Nous continuons de travailler aussi sur cette question. Cependant, ce genre d'effets plus importants, résultant d'une approche à grande échelle d'un problème comme celui-ci, ont aussi leurs avantages.

Le président : À propos du prix de l'essence, le ministre des Finances vous a demandé, la semaine dernière, de surveiller la situation, afin de s'assurer que le remboursement de la taxe se retrouve dans la poche des consommateurs. Je lui ai fait remarquer que, dans le secteur pétrolier, les bénéfices ont augmenté de 70 %, au deuxième trimestre, mais que, si l'on prend le raffinage et le pétrole en aval, les bénéfices ont augmenté de 180 % par rapport au même trimestre l'an dernier. J'ai donc exprimé certains doutes au sujet du remboursement intégral de la taxe.

Je ne sais pas si vous agissez de votre propre initiative, si les parlementaires doivent vous adresser une demande officielle ou si votre étude des comportements et du marché porte ses fruits. Comment cela fonctionne-t-il précisément?

M. Chiasson : En ce qui concerne les prix de l'essence, nous les surveillons. S'il y avait, par exemple, une entente entre les producteurs pour ne pas répercuter les économies réalisées sur la taxe d'accise, ce serait illégal. Cela entraînerait une sanction pénale très sévère. Il serait imprudent de la part des entreprises d'agir ainsi.

Nous examinons les tendances afin de détecter tout comportement suspect.

The Chair: Based on what is going on in the field, do you have any concerns that there is a conspiracy?

Mr. Chiasson: There is nothing we can report right now.

Senator C. Deacon: I have one quick question. Sections 9 and 10 both refer to posting the response on the publicly available website. Is that in any way limiting you from posting on social media, and wherever else? We don't need to worry about that. We have fax machines referred to in legislation, which means that we have to keep using fax machines. Is that an issue for you?

Mr. Chiasson: No. It would require us to do it on our website, but it wouldn't stop us from doing it elsewhere.

Senator C. Deacon: I wonder if it should be written more broadly, saying, "post as needed," or "as required." So it's not an issue. Thanks.

[*Translation*]

The Chair: Thank you for your testimony, Mr. Chiasson and Mr. Callaghan. It will be taken into consideration when we report back to the Senate.

Colleagues, our next meeting will be tomorrow at 10:30 a.m. However, I will take three minutes of your time for a short in camera meeting.

Thank you to our witnesses.

(The committee continued in camera.)

Le président : Compte tenu de ce qui se passe sur le terrain, craignez-vous qu'il y ait une entente?

M. Chiasson : Nous n'avons rien à signaler pour l'instant.

Le sénateur C. Deacon : J'ai une petite question à poser. Les articles 9 et 10 font tous deux référence à l'affichage de la réponse sur le site Web accessible au public. Cela vous empêche-t-il d'une quelconque manière de la publier sur les médias sociaux ou ailleurs? Nous n'avons pas à nous en inquiéter. Le projet de loi fait mention des télécopieurs, ce qui signifie que nous devons continuer à les utiliser. Est-ce un problème pour vous?

M. Chiasson : Non. Nous serons obligés de le faire sur notre site Web, mais cela ne nous empêchera pas de le faire ailleurs aussi.

Le sénateur C. Deacon : Je me demande s'il ne faudrait pas formuler cela de manière plus générale, en disant « publier au besoin » ou « selon les exigences ». Ce n'est donc pas un problème. Merci.

[*Français*]

Le président : Merci pour vos témoignages, monsieur Chiasson et monsieur Callaghan. Ils seront pris en considération lorsqu'on en fera rapport au Sénat.

Collègues, notre prochaine réunion aura lieu demain, à 10 h 30. Cependant, je prendrai trois minutes de votre temps pour une courte réunion à huis clos.

Merci à nos témoins.

(La séance se poursuit à huis clos.)